

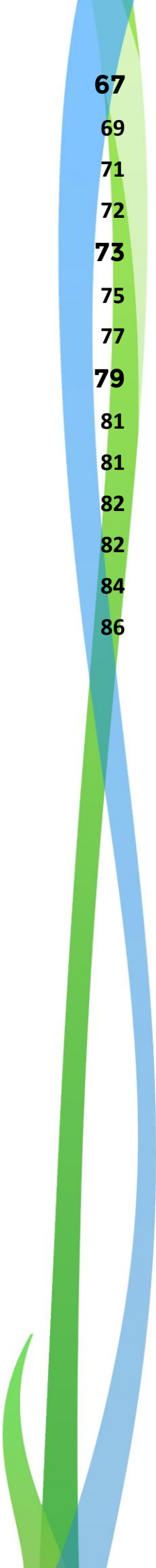
Rapport d'activité 2020

Communauté de Communes Sud-Avesnois

Table des matières

1	Territoire et Gouvernance	3
1.	Le Territoire	5
2.	Les compétences de l'EPCI	7
3.	Le bureau communautaire	9
4.	Le conseil communautaire	9
5.	Les commissions thématiques	11
6.	L'organigramme	12
2	Services Généraux	13
1.	Les Finances Communautaires	15
2.	Le Règlement Général de la Protection des Données	22
3.	Les ressources humaines	22
4.	Les moyens de communication	23
3	Développement Territorial	25
1.	Le Développement économique	27
2.	Objectif Blue Stone	37
3.	Le développement rural	41
4.	Le développement touristique	45
4	Cohésion Sociale	49
1.	Les maisons de santé pluridisciplinaires	51
2.	Le contrat local de santé	53
3.	Le programme d'intérêt général Habiter Mieux	55
4.	L'Outil numérique scolaire	57
5.	La Mobilité	58
6.	L'aire d'accueil des gens du voyage	59
5	Développement Culturel	61
1.	Le réseau de lecture publique en chiffres	63
2.	Des services adaptés au confinement	64
3.	Le Contrat-territoire-lecture	65
4.	Le CLEA	66

6	Aménagement du territoire	67
1.	Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	69
2.	GEMAPI	71
3.	Le déploiement de la Fibre	72
7	Gestion des déchets	73
1.	La collecte des déchets	75
2.	Le coût de la gestion des déchets	77
8	Services Internes	79
1.	Les Services Techniques	81
2.	Le Service Festivités	81
3.	Le Service Commun	82
4.	Le Service Réfection et Maintenance	82
5.	Le Service Sérigraphie	84
6.	La gestion des Contrats Aidés	86





1

Territoire et Gouvernance



1. Le Territoire

Située dans la Région Hauts-de-France, au Sud du département du Nord et nichée au cœur d'espaces naturels, la Communauté de Communes Sud-Avesnois dispose d'un environnement exceptionnel et d'un cadre de vie agréable. Elle fait partie du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, qui constitue un des pôles de développement de la Sambre-Avesnois et appartient à la Thiérache transfrontalière qui s'impose en espace de solidarité traditionnel.

La Communauté de Communes Sud-Avesnois (CCSA) a été créée le 31 décembre 2013 suite aux arrêtés préfectoraux du 30 Mai et du 23 Décembre 2013. Issue de la fusion des deux Communautés de Communes *Action Fourmies et Environs* et *Guide du Pays de Trélon*, elle regroupe les 12 communes de l'ex-canton de Trélon. Elle se compose d'un pôle urbain central, Fourmies, chef-lieu de Canton depuis 2014 et d'un réseau de petites villes (Trélon, Anor, Wignehies, Glageon, Ohain) et de villages ruraux (Féron, Willies, Eppe-Sauvage, Moustier-en-Fagne, Wallers-en-Fagne et Baives). 10 communes sur 12 sont qualifiées par l'INSEE de rurales ou moyennement rurales.

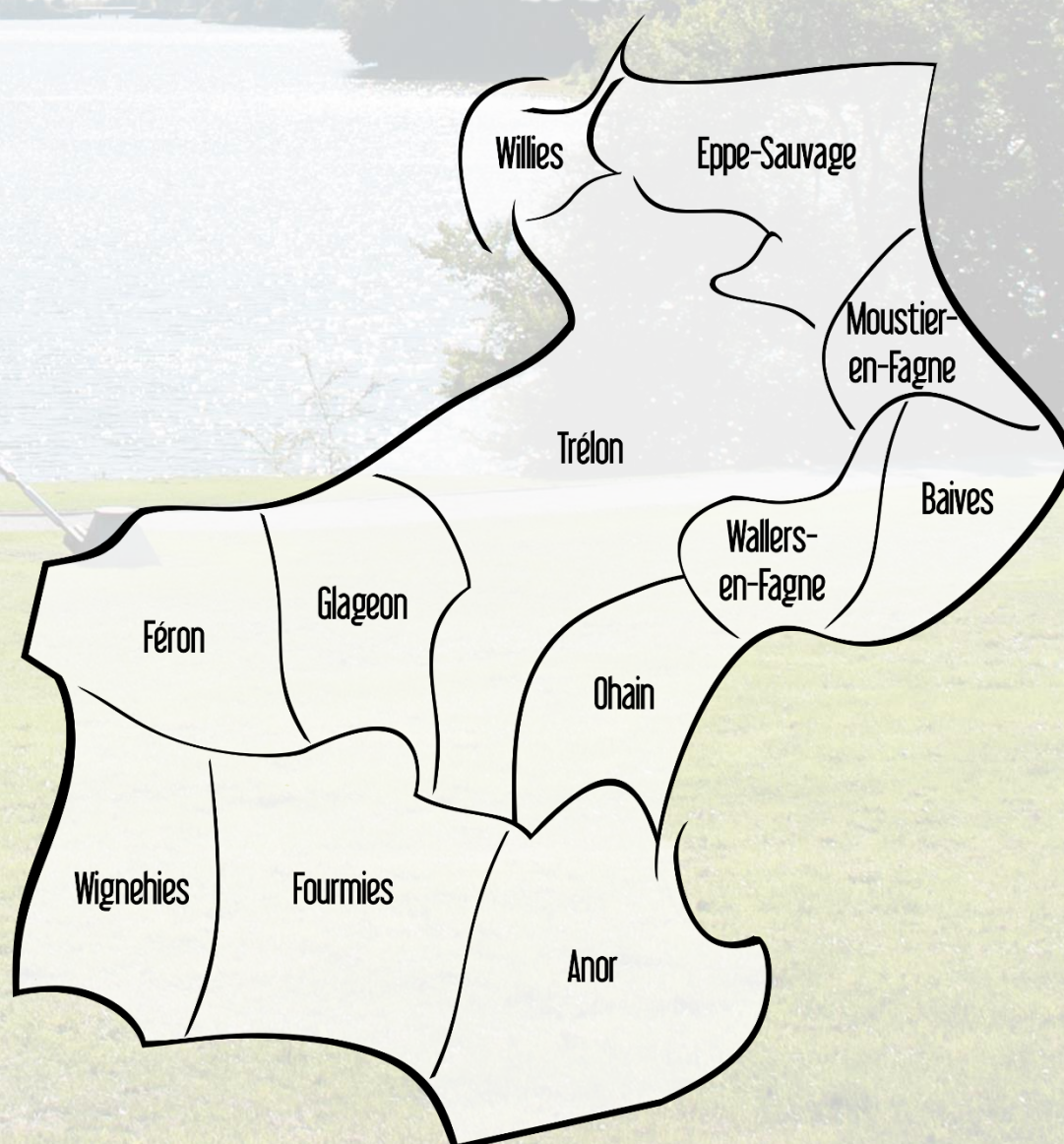
Le territoire de la Communauté de Communes Sud-Avesnois est aujourd'hui un pôle rural de liaison entre le Pays de Sambre – Avesnois et la Thiérache transfrontalière, qui entend se redonner un avenir industriel et s'imposer en pôle de développement structurant de cet espace interrégional et transfrontalier.

Il s'agit aujourd'hui, avec le nouveau contexte induit par la réforme territoriale dans le cadre des enjeux européens de la compétitivité (croissance inclusive avec la stratégie UE 2020) et du développement durable, de s'imposer à nouveau comme un territoire solidaire, et un pôle de développement qui compte dans le développement du département du Nord, de la Région Hauts de France, du Pôle Métropolitain Hainaut-Cambrésis et de l'espace interrégional et transfrontalier de la Thiérache.

Communes

Population Totale

<i>Fourmies</i>	<i>11 727</i>
<i>Anor</i>	<i>3 220</i>
<i>Wignehies</i>	<i>2 903</i>
<i>Trélon</i>	<i>2 856</i>
<i>Glageon</i>	<i>1 838</i>
<i>Ohain</i>	<i>1 199</i>
<i>Féron</i>	<i>567</i>
<i>Wallers-en-Fagne</i>	<i>286</i>
<i>Eppe-Sauvage</i>	<i>267</i>
<i>Baives</i>	<i>167</i>
<i>Willies</i>	<i>148</i>
<i>Moustier-en-Fagne</i>	<i>59</i>
<i>Total</i>	<i>25 242</i>



2. Les compétences de l'EPCI

Les Compétences Obligatoires

Aménagement de l'espace communautaire : Elaboration et mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale (SCoT), et de tout autre schéma directeur de même nature et/ou schéma(s) de secteur(s) ; Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire ; Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme et tenant lieu et carte communale.

Développement économique : Création, aménagement, gestion, entretien de zone d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme, dont la création d'un office de tourisme.

Aménagement, Entretien et Gestion des aires des gens du voyage

Collecte et Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dite GEMAPI



Les compétences facultatives

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : versement du contingent en lieu et place des communes.

Accès au droit des citoyens : participation au fonctionnement et à l'entretien de la Maison de la justice et du droit.

Actions de propreté : Actions de propreté concourant à la protection de l'environnement par des moyens techniques motorisés et roulants.

Insertion : Insertion sociale du public éligible aux dispositifs nationaux par des actions menées en matière de rénovation, d'entretien du patrimoine et des espaces verts.

Transport : Transport des élèves des écoles à la piscine de Fourmies.

Santé : Mise en place d'une politique de santé publique équilibrée et adaptée aux besoins de la population locale : mise en réseau des professionnels de santé ; création, animation, fonctionnement et gestion d'un pôle de santé pluridisciplinaire en réseau.

Coordination du Réseau de lecture publique : Réseau de lecture publique ; Festival du conte cantonal.

Communication : Réalisation du calendrier cantonal des manifestations.

Numérique : Création du portail numérique de Fourmies – Trélon ; Compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques, telle que prévue à l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales.



Les Compétences Optionnelles

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans la réalisation des schémas départementaux ou nationaux de soutien à la demande d'actions de maîtrise de la demande d'énergie : Actions de maîtrise de la demande d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre.

Politique du logement et du cadre de vie : Actions d'intérêt communautaire en faveur de l'amélioration de logements.

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire : Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire

Politique de logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées



Les Compétences déclarées d'Intérêt communautaire

Obligatoires :

- au titre de l'aménagement de l'espace : les zones d'activités et sites suivants identifiés aux plans annexés : les ZA Saint Laurent à Anor, la Marlière à Fourmies, Sud à Fourmies, Trieux à Fourmies, les Verreries à Fourmies, le Boulodrome à Fourmies, Nord à Wignehies, zone commerciale à Glageon, zone Trélon/Ohain, les sites de la ZA de la gare à Anor, Texam à Fourmies, Dag Lavane à Wignehies.

- au titre du développement économique : études et actions visant à la promotion économique du territoire, au maintien des entreprises sur le territoire, l'entière de la compétence politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales, à l'exception des actions collectives FISAC, qui relève d'une compétence, au développement des initiatives locales, à l'accueil, l'implantation et le développement des entreprises. Dans le domaine du tourisme, actions menées à l'échelle de la communauté, manifestations, définition d'une stratégie de promotion touristique du territoire, élaboration d'un schéma de développement touristique, office de tourisme communautaire (EPIC), création, entretien et gestion des gîtes communautaires.

Optionnelles :

- au titre de la politique du logement et du cadre de vie : Programme local de l'habitat, mise en œuvre du programme d'intérêt général logement "PIG Habiter mieux".

- au titre du développement et de l'aménagement sportif : la piscine intercommunale.



3. Le bureau communautaire

Lors de la séance du 16 juillet 2020, les conseillers communautaires ont désigné Monsieur le Président Mickaël HIRAUX, ainsi que huit vice-présidents avec les délégations suivantes :



M. Mickaël HIRAUX

Président - Troisième Révolution Industrielle



M. Jean Luc PERAT

Développement économique - Santé - Lecture Publique



Mme. Aurélie PÉROT

Communication - Transition écologique et numérique - PIG - Politique Logement



M. Benoit WASCAT

Finances - Fiscalité - Mobilités



M. Thierry REGHEM

Projets Structurants Intercommunaux



Mme. Viviane DESMARCHELIER

Tourisme - Fibre



M. Maxence SIMPERE

Services techniques - Environnement - Déchets ménagers- Aire d'accueil des gens du voyage



M. Jean-Guy BERTIN

Ressources Humaines - Insertion



M. Sylvain OXOBY

Ruralité - Développement durable - Préservation de l'environnement - Filière pierre bleue et bois - PLUI

4. Le conseil communautaire

En vertu de la Loi 2013-403 du 17 Mai 2013 (art.37), les Communautés de communes sont administrées par un organe délibérant composé de délégués des communes membres, élus dans le cadre des élections municipales des 15 Mars et du 28 juin 2020. Par arrêté préfectoral du 29 Octobre 2019, le nombre de délégués communautaires a été fixé à 45 selon la répartition suivante :

Communes	Nombre de délégués titulaires	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Anor	5	BOUTTEFEUX Joëlle PERAT Jean-Luc WALLERAND Benjamin PAGNIEZ Sandra BAILLEUL Bernard	
Baives	1	GARY Claude	GAUDOUX Thierry
Eppe-Sauvage	1	DESMARCHELIER Viviane	DELHOYE Jocelyne
Féron	1	BAUDRY Jean-François	ROGER Jean
Fourmies	19	HIRAUX Mickaël DUFOSSET Valérie WASCAT Benoît TROCLET Amandine SIMPERE Maxence PATIN Nathalie YDE Louis LEFORT Corinne BURY Jean-Luc FRISON Clothilde PRONAU Jean-Paul DUPARCQ Agnès VIEVILLE Philippe COUPAIN Myriam WILHELM Jean-Pierre CLEMENT Réjane ALCESILAS Jérôme BOUBIA Véronique GLASSET Cédric LAJEUNESSE Jean-Paul	
Glageon	3	BETTIGNIES Frédéric PEROT Aurélie ZACHARIE Ludovic	
Moustier-en-Fagne	1	HANCART Jean-Michel	HOUARD Frédéric
Ohain	2	OXOBY Sylvain BUREL Lydie	
Trélon	5	REGHEM Thierry COLLIER Liliane BOMBART Michel BARBET Emilie BONGIBAUT Eric	
Wallers-en-Fagne	1	NAVARRÉ Bernard	CAUDRELIER Jean-Luc
Wignehies	5	BERTIN Jean-Guy SELLIER Valérie COBUT Pascal FOUAN Sylvie CHIKH Clément	
Willies	1	LANDA Patrick	PEPIN Fabienne

5. Les commissions thématiques

Les élus de la CCSA se réunissent en commission en fonction des différentes délégations établies et projets entrepris.

COMMISSION Développement économique, Santé, Réseau de lecture Publique :

Le président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Président : Jean-Luc PERAT

Membres : Philippe VIEVILLE, Jean-Pierre WILHELM, Sylvie FOUAN, Jean-Paul PRONAU, Michel BOMBART, Amandine TROCLET, Jérôme ALCESILAS, Myriam COUPAIN, Clothilde FRISON, Valérie DUFOSSET.

COMMISSION Finances, Mobilité, Projets structurants intercommunaux, Ressources Humaines, Insertion :

Le président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Présidents : Benoît WASCAT, Thierry REGHEM, Jean-Guy BERTIN

Membres : Nathalie PATIN, Frédéric BETTIGNIES, Jean-François BAUDRY, Pascal COBUT, Liliane COLLIER, Amandine TROCLET, Corinne LEFORT, Jérôme ALCESILAS, Réjane CLEMENT.

COMMISSION Services Techniques, Environnement, déchets ménagers, développement durable, préservation de l'environnement :

Le Président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Président : Maxence SIMPERE, Sylvain OXOBY

Membres : Claude GARY, Louis YDE, Jean-Luc BURY, Ludovic ZACHARIE, Philippe VIEVILLE, Bernard BAILLEUL, Patrick LANDA, Jean-François BAUDRY, Pascal COBUT, Jean-Paul PRONAU, Emilie BARBET, Jean-Michel HANCART, Corinne LEFORT, Jérôme ALCESILAS, Clément CHICK, Cédric GLASSET.

COMMISSION Communication, Attractivité du territoire, Stratégie touristique :

Le Président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Présidents : Aurélie PEROT, Viviane DESMARCHELIER

Membres : Valérie DUFOSSET, Nathalie PATIN, Philippe VIEVILLE, Jean-Pierre WILHELM, Sandra PAGNIEZ, Patrick LANDA, Valérie SELLIER, Emilie BARBET, Amandine TROCLET, Myriam COUPAIN, Agnès DUPARCO, Réjane CLEMENT.

COMMISSION Transition écologique et numérique, Fibre, urbanisme, politique du logement, PLUI :

Le président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Président : Aurélie PEROT, Viviane DESMARCHELIER, Sylvain OXOBY

Membres : Valérie DUFOSSET, Benjamin WALLERAND, Valérie SELLIER, Jean-Paul PRONAU, Emilie BARBET, Jean-Michel HANCART, Corinne LEFORT, Myriam COUPAIN, Clothilde FRISON, Agnès DUPARCO, Clément CHICK.

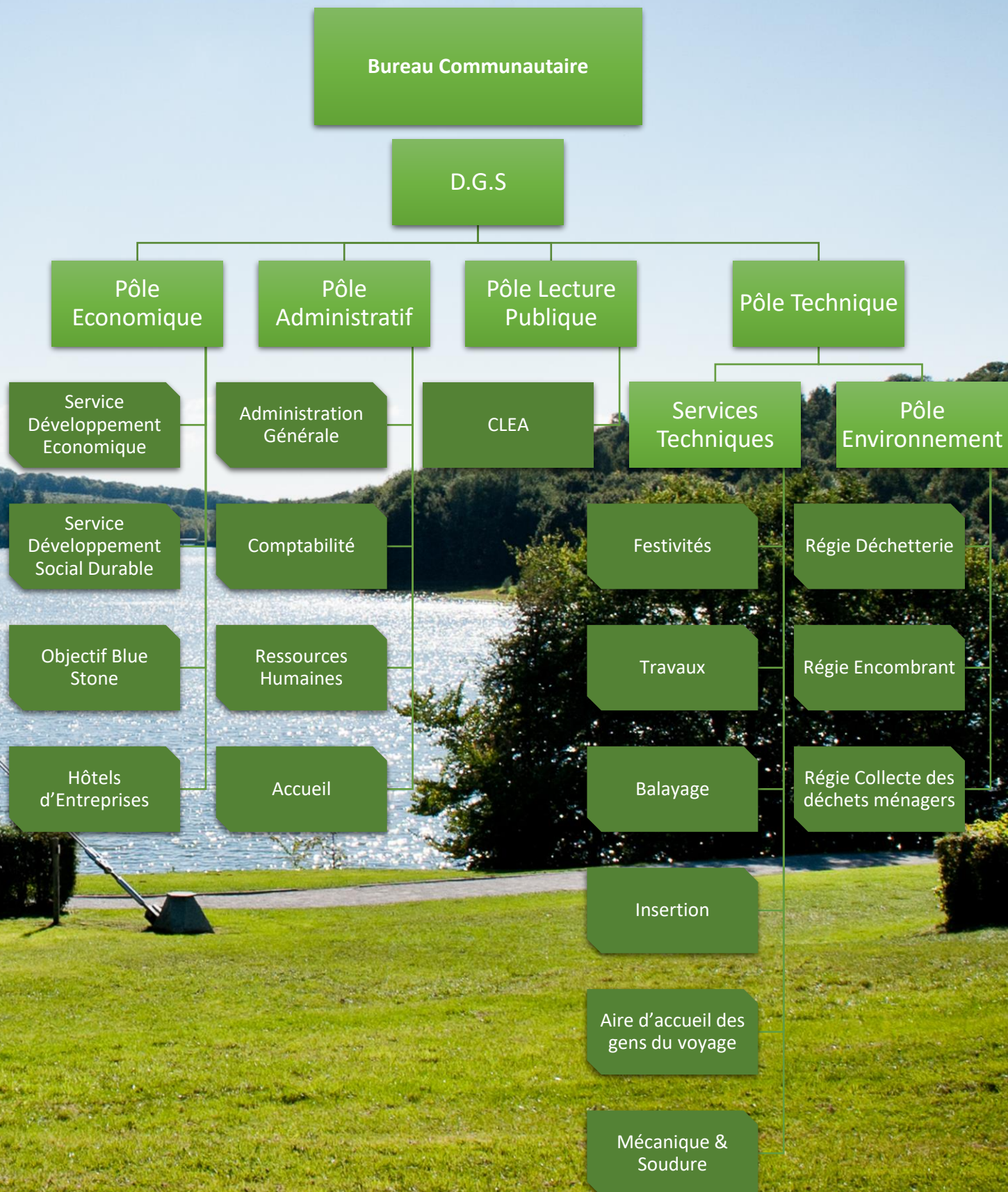
COMMISSION Ruralité :

Le Président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Président : Sylvain OXOBY

Membres : Claude GARY, Frédéric BETTIGNIES, Joëlle BOUTTEFEUX, Patrick LANDA, Jean-ROGER, Sylvie FOUAN, Liliane COLLIER, Lydie BUREL, Jean-Michel HANCART, Bernard NAVARRE

6. L'organigramme





2

Services Généraux



1. Les Finances Communautaires

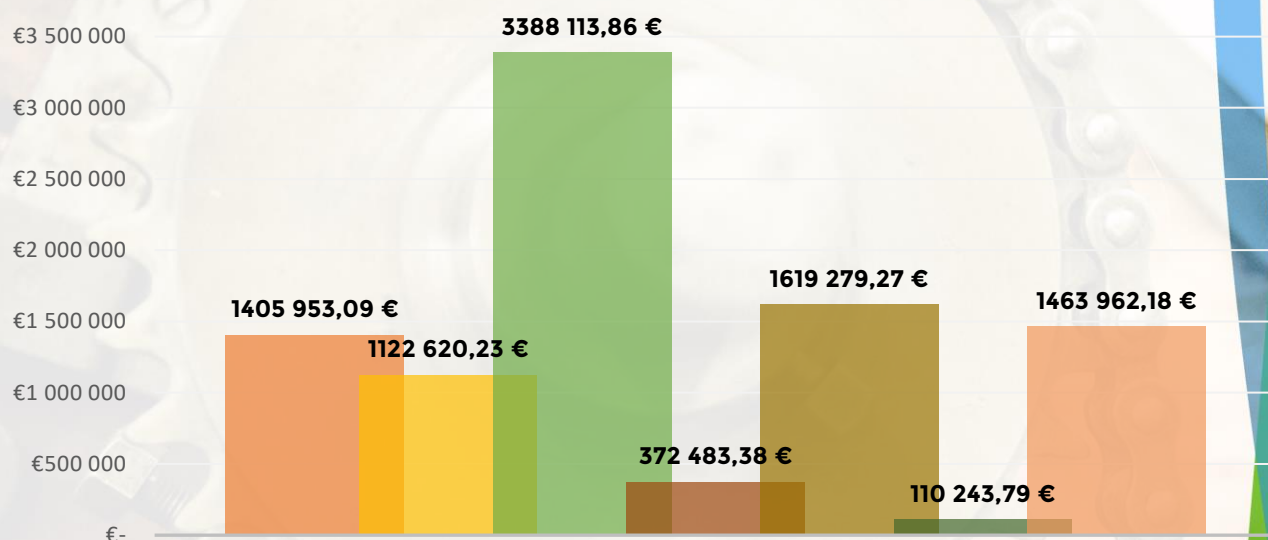
La crise sanitaire de 2020 qui se poursuit actuellement a eu pour effet de remettre en cause certaines actions et prévisions budgétaires.

1. Le Budget principal

Section de fonctionnement :

Les Dépenses

Les dépenses s'élèvent à 9.482.655,80 € réalisées à 81,26 %.

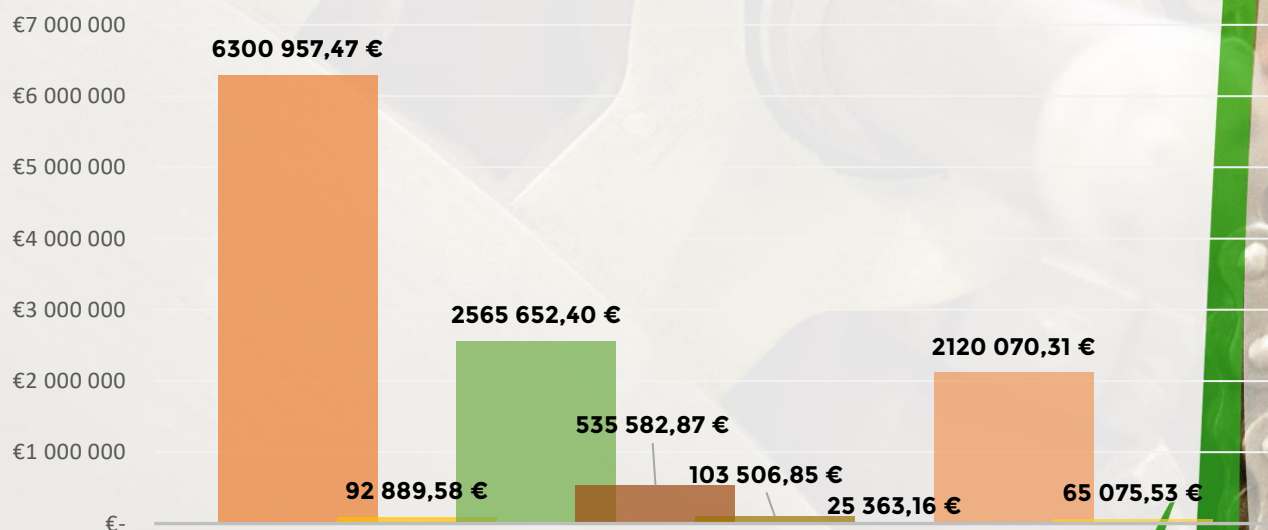


REPARTITIONS DEPENSES FONCTIONNEMENT

- 011 : charges à caractère général
- 012 : charges de personnel et frais assimilés
- 014 : atténuations de produits
- 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65 : autres charges de gestion courante
- 66 : charges financières
- 67 : charges exceptionnelles

Les Recettes

Les recettes s'élèvent à 11 809 098,17 € et sont réalisées à 105 %.



REPARTITIONS RECETTES FONCTIONNEMENT

- 73 : impôts et taxes
- 74 : dotations, subventions et participations
- 75 : autres produits de gestion courante
- 77 : produits exceptionnels
- 002 : report de l'exercice
- 013 : atténuations de charges
- 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses
- 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections

Reversement de la fiscalité aux communes 2020 :

Communes	Attributions compensatrices versées	Communes	Attributions compensatrices négatives
Anor	286 024,12 €	Baives	- 1 295,42 €
Eppe-sauvage	2 199,58 €	Féron	- 41 732,64 €
Fourmies	2 233 736,76 €	Willies	- 1 362,07 €
Glageon	66 117,96 €	<u>TOTAL</u>	<u>44 390,13 €</u>
Moustier-en-Fagne	86,34 €		
Ohain	104 568,90 €		
Trélon	135 066,75 €		
Wallers-en-Fagne	47 499,23 €		
Wignehies	430 514,61 €		
<u>Total</u>	<u>3 246 295,25 €</u>		

Structure de la fiscalité 2020 :

<u>Contributions Directes</u>	<u>Montants</u>
Taxes foncières et d'habitation	3 993 396,00 €
Attributions de coopération	44 390,13 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	633 675,00 €
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	285 195,00 €
Impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	102 123,00 €
FNGIR	758 384,00 €
Fonds de péréquation des ressources communales	431 600 €
Taxes de séjour	52 194,34 €
<u>Total</u>	<u>6 300 937,47 €</u>

Taxe de séjour :

Pour rappel, la CCSA a mis en œuvre une plateforme de déclaration et de reversement de la taxe de séjour qui a permis en 2019 un recouvrement trois fois supérieur à l'année 2018. Pendant l'exercice 2020, impacté par le Covid, les recettes ont marqué un net recul qui ont pu être recouvrées ou titrées grâce à cet outil.

Transport à la demande :

La Communauté de Communes Sud-Avesnois ayant maintenu le TAD, le coût pour l'EPCI en 2020 s'élève à 180 995,05 €.

Taux de fiscalité votés pour l'année 2020 :

-  CFE : 31,90 %
-  Taxe foncier bâti : 3,13%
-  Taxe foncier non bâti : 4,14%

Partenariats financiers de la CCSA en 2019 :

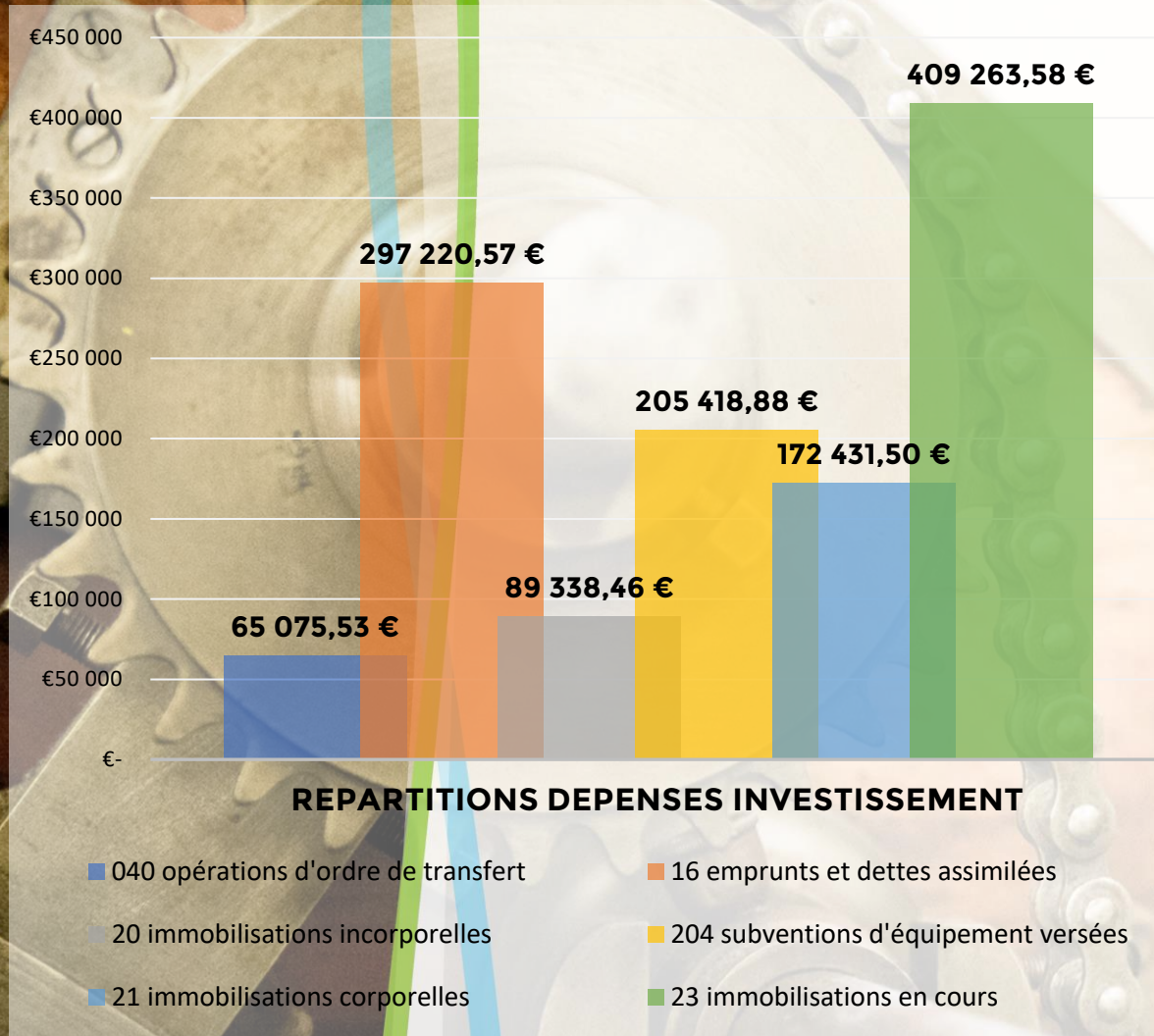
Sur l'année 2020, la CCSA a soutenu financièrement les associations et les projets structurants pour le territoire à hauteur de :

-  192 768 € pour les associations
-  30 000 € pour l'Ecomusée de l'Avesnois devenu EPCC (contribution obligatoire)
-  70 000 € d'aides financières au CCAS de Fourmies suite à l'externalisation des ACI de la CCSA
-  150 000 € de subvention à l'Office de Tourisme Intercommunal (EPIC)
-  70 000 € de reversement de taxe de séjour

SECTION INVESTISSEMENT :

Les Dépenses

Les dépenses réalisées représentent 37,65 % des crédits ouverts soit 1 238 748,52 € sur 3 290 000,00 € de prévisions budgétaires.

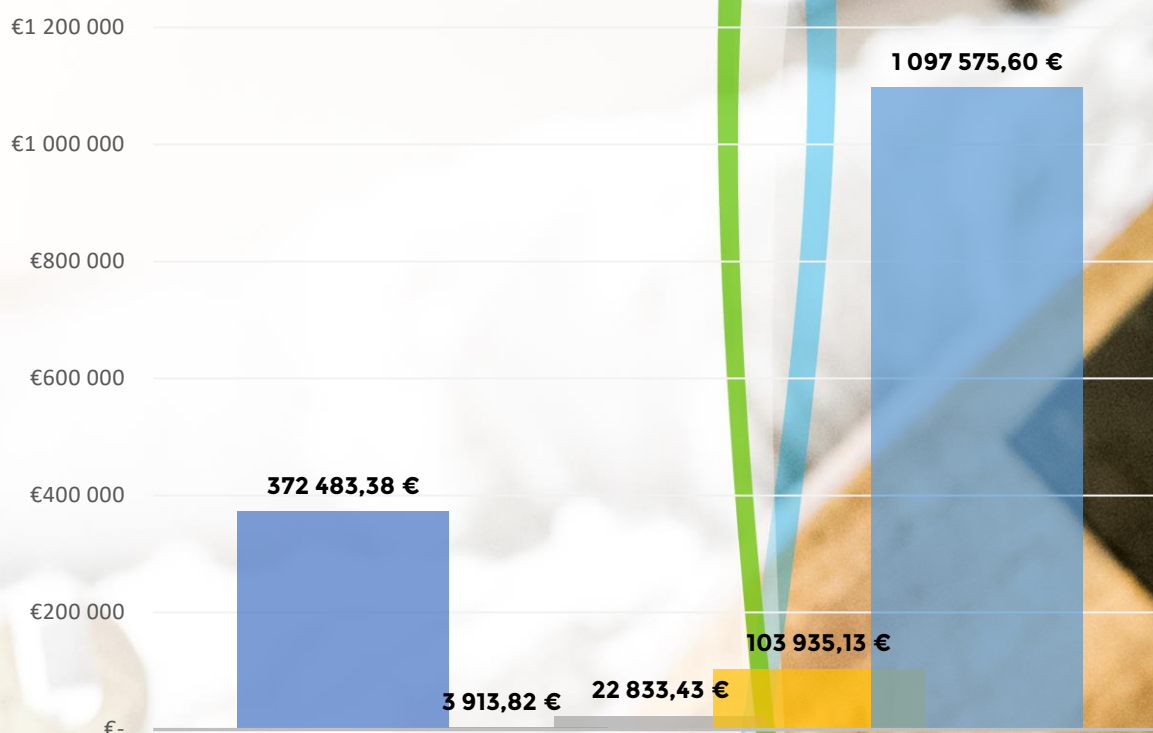


La sous-consommation des crédits s'explique principalement par peu de dépenses pour le projet de chauffage bois déchiqueté aux services techniques (uniquement honoraires Architecte, les dossiers des deux zones d'activités non soldés, l'absence de réalisation de certains projets (ronds-points- Hôtel d'entreprises P&B, aire d'accueil, peu d'intervention sur les bâtiments économiques, des aides directes très en deçà des prévisions et des reversements d'aides financières non réalisées.

Une partie des crédits non utilisés, est inscrite dans les RAR 2020 à hauteur de 367 000 €.

Les Recettes

Elles représentent 48.65 % des prévisions soit un montant de 1.600 741,36 € sur 3.290.000 €.



REPARTITIONS DES RECETTES

- 040 opérations d'ordre de transfert entre sections
- 16 cautionnement
- 10 dotations, fonds divers et réserves
- 13 subventions d'investissement
- 001 solde d'exécution 2017

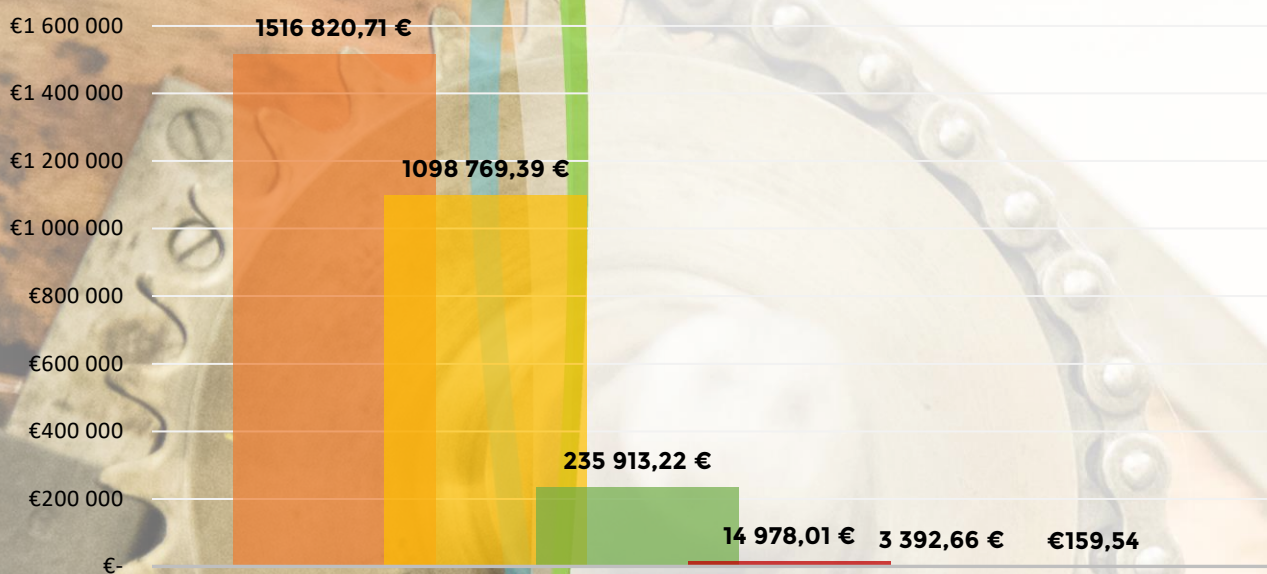
Les recettes d'investissement sont principalement :

- Le solde du FNADT pour les travaux de la chaudronnerie (dalle pour plateforme logistique) ;
- 1 premier acompte FNADT pour la ZAE Espérance ;
- La subvention LEADER pour la journée de ruralité 2017 ;
- Le FCTVA 4ème trimestre 2019 - 1 et 2^{ème} trimestres 2020 ;
- Les dotations aux amortissements ;
- L'excédent d'investissement reporté.

Les RAR 2020 pour les recettes d'investissement sont de 273.700 €. Elles concernent les deux zones d'activités (Espérance et Artéopole), la DSIL pour l'hôtel d'entreprises Pierre et Bertrand et la subvention FEDER (dossiers numériques).

2. Le Budget environnement

Section Fonctionnement :



REPARTITIONS DEPENSES FONCTIONNEMENT

011 : charges de gestion courante

012 : charges de personnel et frais assimilés

042 : opérations d'ordre de transfert entre sections

65 autres charges gestion courante

66 : charges financières

67 charges exceptionnelles

Le total des dépenses s'élève donc à 2.879.179,78 € pour une prévision de 2.960.000 €. Elles ont été réalisées à hauteur de 97.17 % des prévisions.

Les principales économies ont porté sur :



Les dépenses de chauffage avec une baisse de la consommation à la déchetterie d'Ohain ;



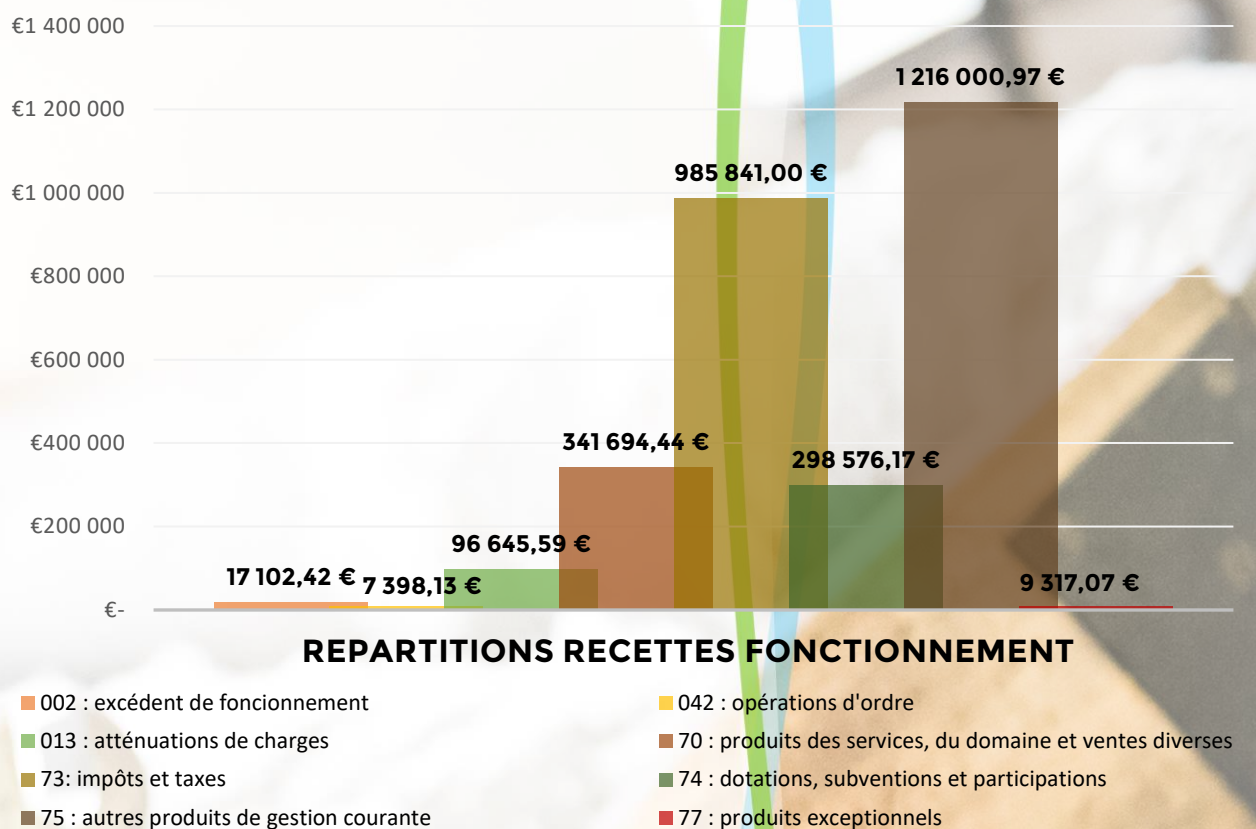
Une forte baisse du carburant (COVID et baisse du prix à la pompe) ;



Une forte baisse dans l'entretien des véhicules.

En revanche, en ce qui concerne les « contrats de prestations de services » : (traitement des déchets collectés) : la période de confinement-déconfinement a été propice à une collecte plus importante en déchetterie et en tonnage (déchettes fermées = +250 tonnes d'OM). Les charges de personnel sont réalisées à 98.54 %. Et donc conformes aux prévisions.

Les charges financières sont réalisées à 94.33 % et conformes aux prévisions. Pour rappel, un emprunt de 272.000 € pour le financement du nouveau camion, de la grue et des bacs de collecte du verre, a été contracté fin 2019 avec une première échéance en janvier 2021.



La CCSA a encaissé des remboursements sur charges « SS » du fait de remboursements d'indemnités journalières relatives aux nombreux arrêts de travail.

Les produits des services sont en baisse, sauf la redevance qui est supérieure à la prévision.

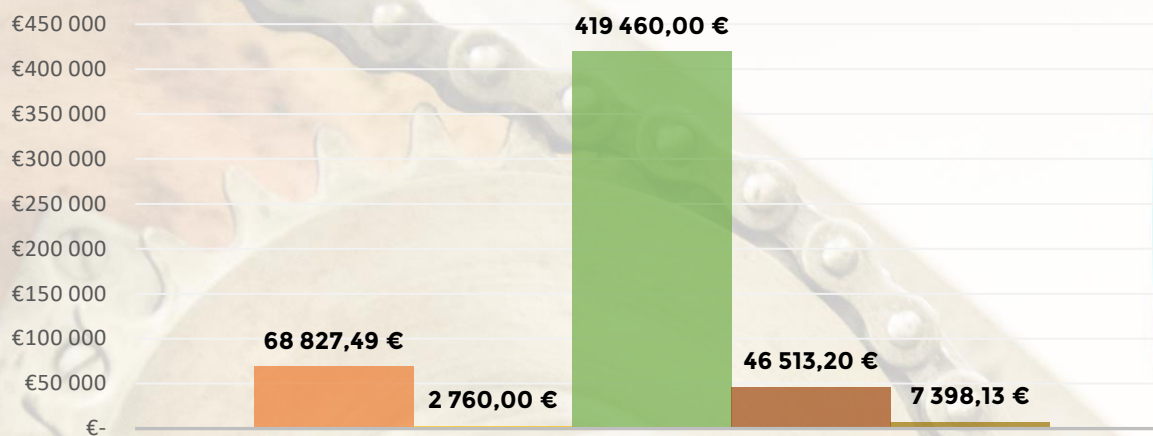
Pour les autres prestations de services, l'achat d'unités déchetterie pour les professionnels et de cartes pour les particuliers est inférieure à la prévision. Concernant la baisse d'unités en 2020, certaines entreprises n'ont pas travaillé ou ont eu une baisse d'activité en raison de la COVID.

La forte baisse des recettes concerne également les reprises par les filières des produits issus des déchetteries. La chute des cours des matières premières en 2020 est historique. La réalisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le taux est voté au budget primitif, est conforme à la prévision.

Les versements de base 2020 de CITEO sont inférieurs de 42.800 € par rapport à 2019 (251 300 € en 2019). Le versement du budget général au profit du budget annexe est conforme à la prévision soit 1.216.000€.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2.972.575,79 €.

SECTION INVESTISSEMENT :

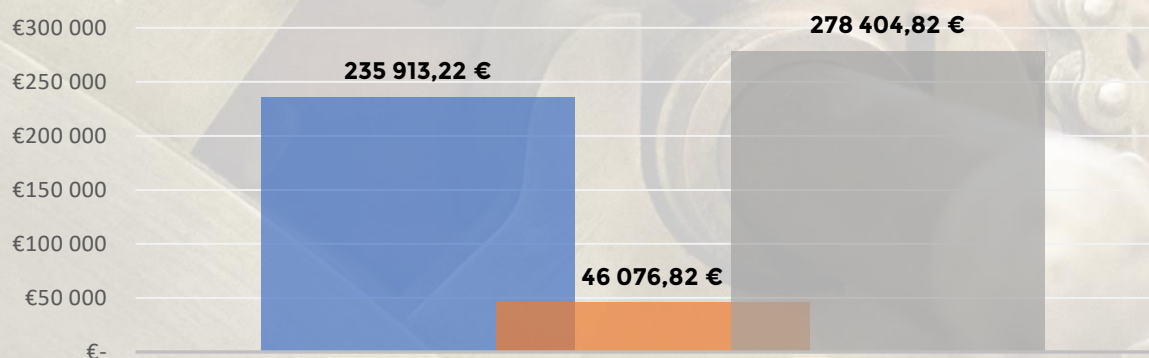


REPARTITIONS DEPENSES INVESTISSEMENT

- 1641 remboursement du KI des emprunts
- 2315 travaux déchetterie Ohain
- 2182 matériel de transport
- 2158 achats bacs
- 040 opération d'ordre régie

Les dépenses réalisées représentent un peu plus de 67 % des crédits ouverts soit 539.958,82 € sur 800.000,00 € de prévisions budgétaires.

La différence tient principalement au fait que les travaux sur la déchetterie d'Ohain n'ont pas été réalisés et sont reportés à 2022. Par ailleurs, l'achat de bacs n'a concerné que la maintenance. L'opération d'enlèvement et concassage des gravats à Ohain a également été reportée. A cela s'ajoutent une petite sous-consommation avec l'achat de deux camions d'occasion et une réalisation des travaux en régie en deçà.



REPARTITIONS DES RECETTES

- Amortissements
- FCTVA
- 001 solde d'investis reporté

Elles représentent 70 % des prévisions soit un montant de 559.394 ,89 €.

Les recettes d'investissements du budget annexe sont constituées principalement des amortissements, auxquels s'ajoute le solde d'exécution d'investissement et le FCTVA.

2. Le Règlement Général de la Protection des Données

Depuis le 25 Mai 2018, chaque structure publique ou privée est dans l'obligation de se mettre en conformité avec le RGPD. L'objectif de ce règlement est de responsabiliser chaque entreprise dans le traitement des données personnelles afin de raisonner et sécuriser leur exploitation. Il permet ainsi une meilleure protection des individus.

Pour accompagner les communes du Sud-Avesnois ainsi que la CCSA, un Délégué à la Protection des Données (DPO) mutualisé et externe a été retenu. Ses missions sont de guider les municipalités dans les démarches, d'effectuer les analyses d'impact pour les bases de données sensibles et d'indiquer les mesures à prendre pour chaque situation.

Il est obligatoire d'impliquer le D.P.O. à toute nouvelle activité entraînant une exploitation de données personnelles dès les premières réunions du projet concerné.

Le processus de l'étude d'impact comprend 6 étapes :

Déclarer à la CNIL un délégué à la protection des données (DPO)

Cartographier les traitements de données personnelles

Prioriser les actions à mener

Gérer les risques identifiés

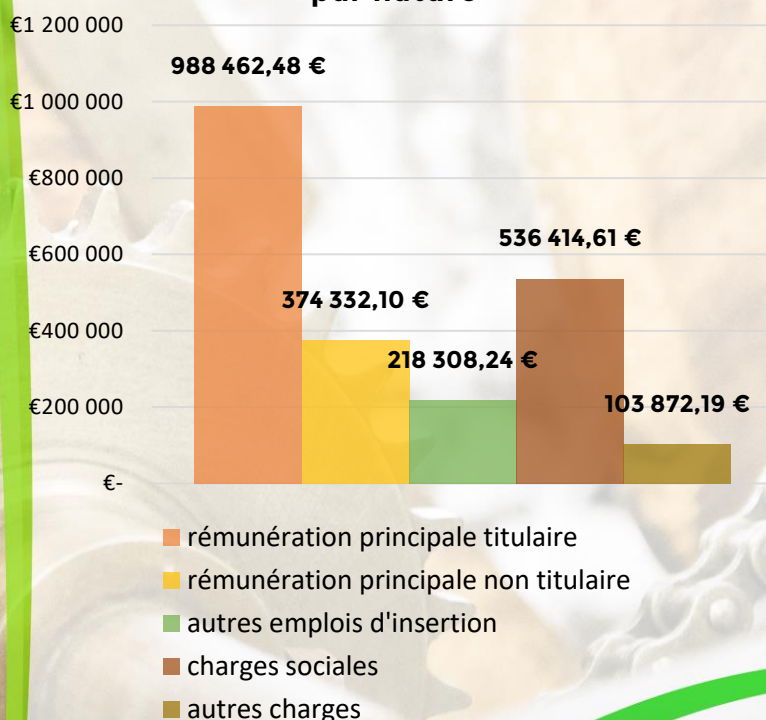
Etape actuelle
Organiser les processus internes

Documenter sa conformité

3. Les ressources humaines

Au 31 Décembre 2020, 49 agents (tous statuts confondus) sont en position d'activité au sein des services de la Communauté de communes. Les ressources humaines représentent 15 % des dépenses de Fonctionnement sur le Budget général, et 39 % des dépenses de fonctionnement sur le Budget annexe environnement.

Répartition des charges de personnel par nature



Filière/ catégories	grade	titulaires	non titulaires
Administrative	A	1	2
	B	0	2
	C	5	0
TOTAL		10	
Technique	A	0	0
	B	0	0
	C	34	0
TOTAL		34	
Culturelle	A	0	1
	B	0	1
	C	0	0
TOTAL		2	
Total hors insertion/contrats aidés		46	
Emploi d'avenir		0	
Contrats d'apprentissage		3	
TOTAL		3	

4. Les moyens de communication

La CCSA met en place tout au long de l'année différents outils de communication pour informer les habitants de ses actions et de ses services.

4.1 Le journal « mon Sud Avesnois »

La CCSA édite en moyenne deux journaux par an afin de communiquer sur les actions menées par la collectivité, ses communes membres et ses partenaires.

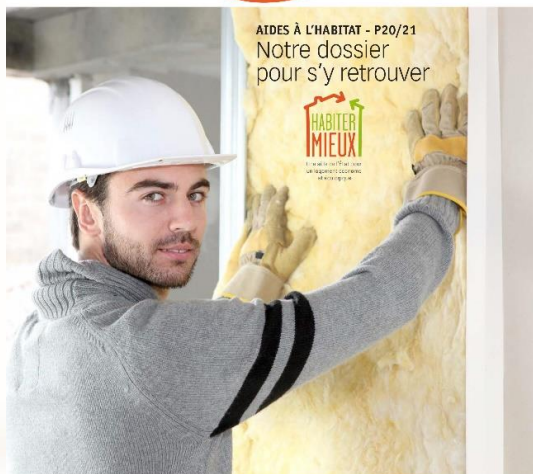
En 2020, un seul journal a été réalisé, plus complet et plus dense en informations, et distribué fin décembre.

4.2 Le site internet

Le site internet de la CCSA est alimenté régulièrement par des informations institutionnelles et thématiques traitées au fur et à mesure : www.sud-avesnois.fr

4.3 La page facebook

La page facebook permet à la CCSA de communiquer en temps réel et à plus grande portée les informations liées au territoire. Régulièrement, les entreprises sont invitées à transmettre leurs informations pour communication. La page est cogérée par l'entreprise NMD afin de renforcer son attractivité et sa visibilité.



AIDES À L'HABITAT - P20/21 Notre dossier pour s'y retrouver



La CCSA au chevet des entreprises durant les périodes confinements

En cette période extrêmement difficile d'un point de vue sanitaire, mais aussi économique pour de nombreux secteurs, la Communauté de Communes a répondu présent et s'est pleinement investie dès le début du premier confinement pour soutenir les acteurs du territoire en débloquant une enveloppe de 200 000 € à destination des artisans, indépendants, commerçants et libéraux, selon des règles claires et des critères équitables.



140 entreprises
ont été aidées
lors du premier confinement

Au total, le service « développement économique » de **Balthazar Vialon** et **Audrey Goy** rejoins pour l'occasion par **Éléonore Mariani** et **Corentin Destres**, a géré **386 dossiers déposés par 189 entreprises, dont 140 répondaient aux critères** et ont pu être aidées, pour un montant total de **212 691 €**, les élus ayant décidé d'augmenter l'enveloppe allouée ou d'augmenter le caractère exceptionnel de la situation.

La gestion en direct de ces dossiers par les services de la CCSA, mobilisés durant le confinement, en télétravail ou en présentiel, a permis un traitement tout en efficacité et réactivité, par une équipe à l'écoute des entreprises & artisans.



L'INSTITUTION - P4
Une **nouvelle**
équipe à la CCSA

DÉVELOPPEMENT ÉCO. - P8
Les **aides** COVID
aux entreprises

LECTURE PUBLIQUE - P14
Le réseau
Médi@Pass
mobilisé

B - Mon Sud Avesnois



Accueil Communauté de Communes Tourisme Développement Économique Vie Quotidienne Urbanisme Contact

Subventions européennes

La Communauté de Communes Sud Avesnois aux côtés des artisans, indépendants, libéraux, commerçants

Publié le 10 avril 2020

La situation sanitaire liée au CORONAVIRUS a entraîné la fermeture administrative de nombreuses TPE (Très Petites Entreprises) et une baisse significative de Chiffre d'Affaires pour d'autres en raison de la période de confinement.

La Communauté de Communes Sud Avesnois souhaite les soutenir.

Une enveloppe de 200 000 € a été dégagée pour les soutenir.

Il s'agit du fonds de soutien du Sud Avesnois versé en complémentarité du fonds de solidarité national et des aides de la Région Hauts de France.

L'enveloppe sera révisable en fonction de la durée du confinement.

À télécharger : COVID 19 - Fiche de renseignements à compléter



Rechercher...

ARTICLES RÉCENTS

Aide complémentaire COVID
CONFINEMENT du 30 octobre
au 01 décembre 2020
Annulation des marchés
nocturnes d'Eppe-Sauvage en
2020

La Communauté de Communes
Sud Avesnois aux côtés des
artisans, indépendants, libéraux,
commerçants

Planning des présences sur le
territoire Sambre-Avesnois-
Thiérache de Février-Mars 2020

COMMENTAIRES RÉCENTS

ARCHIVES

LIENS UTILES

Retrouvez notre site affilié ainsi que plusieurs de nos partenaires.



VIDÉO DE PRÉSENTATION
Présentation de la Communauté de
Communes Sud Avesnois - La Sud
Avesnois aide ses entreprises et les
porteurs de projets [...]



OFFICE DU TOURISME SUD
AVESNOIS
Réalisez vos soirées sur les fonds
de la Vallée. Prenez de la hauteur sur
les Monts de Baïves. Découvrez sans
modération le fameux Marché [...]



PARC NATUREL RÉGIONAL DE
L'AVESNOIS
Préparez vos randonnées, faites de belles
sorties en forêt, découvrez les paysages,
marchez au bord de l'eau, découvrez [...]



LE RÉSEAU MÉDI@PASS
Le réseau Médi@Pass, c'est ce qui est
7 sur réseau transfrontalier de
média-thématiques en France et en Belgique.
Plus de 75000 ressources en films,
vidéos, musique et numéros [...]



An aerial photograph of an industrial facility, likely a steel mill or foundry. In the foreground, there are several large, multi-story brick buildings with gabled roofs. A central building features a prominent cylindrical silo. To the right, a parking lot contains several cars. In the middle ground, a long train of red freight cars is parked on multiple tracks. Behind the tracks, there are more industrial buildings and a line of trees. The background shows a vast green field and a dense forest of trees with autumn foliage. A large, semi-transparent white graphic element, resembling a stylized 'A' or a map outline, is overlaid on the left side of the image. A green diagonal band runs from the top left towards the bottom. A blue diagonal band runs from the bottom left towards the top right. The number '3' is positioned near the top of the white graphic.

3

Développement Territorial



1. Le Développement économique

1. Etat du patrimoine intercommunal

En 2020, la Communauté de communes avait en sa possession des sites/bâtiments économiques localisés sur les communes d'Anor, de Féron, de Fourmies, d'Ohain, de Trélon et de Wallers-en-Fagne.



PATRIMOINE INTERCOMMUNAL

27

SITES/BATIMENTS ECONOMIQUES

AU TOTAL

2 gîtes

2 gîtes transformés en maison d'accueil des internes en médecine

4 commerces, dont
2 avec logement

2 déchetteries

1 aire d'accueil des Gens du Voyage

1 centre technique

3 maisons de santé dont,
1 occupée en partie par la poste

11 usines/ateliers économiques, dont
2 possèdent une habitation

2 hôtels d'entreprises

1 pôle administratif et tertiaire

Le Pôle Intercommunal de Développement Economique

La totalité du patrimoine économique est louée à diverses entreprises à l'exception de certains immeubles : le bâtiment Lemaître à Fourmies (proposé à la vente), une partie du site Planex/Letoret (bâtiment vétuste non louable).

Acquisitions, ventes et locations

1 vente

1 terrain économique au profit de l'entreprise Batibois

32 locations

7 Sites

Sur l'Ensemble du Territoire

Site des chaudronneries d'Anor au profit de l'entreprise Passat

1 bâtiment à Anor au profit de PRO VULCA INDUSTRIE

1 bâtiment à Anor au profit du Garage Simpère Claude

1 entrepôt Planex à Fourmies au profit de M. Loïc Cauchy

1 entrepôt Planex à Fourmies au profit de STREDECO

1 entrepôt Planex à Fourmies au profit de LP Concept

1 local à Trélon au profit de Mme Amandine Lefebvre

9 bureaux

PIDE

Dominique GODBILLE de Ar-Val

Frédérique DELVAL de DM Jurisimmo

Julie GODEFROID de JG Atelier d'Architecture

Reynald COPPEAUX de Leader Intérim et Ser'ins

Céline DELACOURT et Frédéric VERSEL de SVD Finance

6 ateliers et 7 bureaux

Hôtel d'entreprises du PIDE

Barbieux Pierre

Loïc BRUYERE de Best Agent

Pascal GRONIER de l'entreprise ECAA

Bruno BRONCHAIN de Euronégoce Distributions

Maxime MIDOUX de Jouet Prix Bas

Jean TERREL de la Laiterie Jeanjean

MEUNIER Marie-Line, Ostéopathe

Clément AUBRY de Nice Production jusqu'au 31/10/2020

Mathieu RENAUD de NMD

Thierry LECLERCQ de Presse Taux

Jean-Pierre CORNIL de Univert

3 bureaux

Hôtel d'entreprises du conditionnement

Marie-Dominique CHÉBAUT de l'agence « Confiez-nous »,

Mathieu TRINPOEND de « Mat'Image Photographe »,

Didier KERMECHE de « Europe Fermetures ».



2. Entretien et réhabilitation du patrimoine économique

Hôtel d'entreprises du Conditionnement : 2ème tranche travaux façade, clôture et enseignes

Bâtiment Depasse à Anor : intervention toiture et création d'une zone de stationnement véhicules légers

Salon de coiffure à Trélon : travaux d'électricité et de peinture

Rénovation de la toiture du café d'Ohain

Rénovation d'une partie de la toiture du site Pierre et Bertrand



3. Dynamisme des bourgs

Au cours de l'année 2020, la CCSA a maintenu son engagement aux côtés des communes qui ont la volonté de préserver leur tissu commercial de proximité.

À Wignehies, le Coccimarket a pu réouvrir ses portes en mai avec de nouveaux gérants. Madame et Monsieur Sclavons ont été accompagnés tant sur le plan administratif, que financier et dans la méthodologie de projet par le service développement économique. La commune de Wignehies, propriétaire du local commercial, a quant à elle été soutenue par le biais d'un fonds de concours intercommunal et sur la gestion du projet dans son ensemble.

À Wallers en Fagne, la municipalité a fait appel à la CCSA pour faire émerger un nouveau projet de restaurant. Un appel à projet a été lancé ; suite à l'étude des huit candidatures, le projet de Sébastien Carion a été retenu. Le restaurant a ouvert ses portes en février 2020.

À Trélon, les gérants de la supérette « 8 à Huit » désireux de prendre leur retraite ont fait appel au service développement pour trouver un repreneur fiable dans un délai relativement court. En accord avec la mairie, un appel à candidature a été effectué sur les réseaux sociaux. Après analyse des différents dossiers, et sur les conseils de la CCSA, le projet de Guillaume Grassart a été retenu. Il a officiellement repris le commerce sous l'enseigne Proxi, en décembre 2020.



4. Le PIDE

Opérationnel depuis Septembre 2013, ce projet ambitieux de Pôle Intercommunal de Développement Economique (PIDE) a pour but d'offrir un véritable guichet unique dans l'accompagnement de projets à vocation économique. En effet, cette structure vise à apporter, quelle que soit la nature de la demande (recherche de bâtiments industriels, aide à la création, demande d'accompagnement au montage ou à la structuration de projet, recherche de financements, accompagnement à la reprise d'activités, etc...) et quelle que soit la nature de l'activité une réponse adaptée à l'ensemble des porteurs de projets, l'objectif étant de redynamiser le tissu économique de notre territoire.

Le pôle commun

L'idée développée au travers de cette réalisation consistait en un regroupement au sein d'un même bâtiment du siège de la Communauté, de la ruche d'entreprises et des professionnels de l'accompagnement de projets que sont la CCI, la CMA, Face, la BGE et Thiérache initiative.

La Communauté de Communes joue ici le rôle d'organisateur et de coordonnateur dans l'accompagnement des porteurs.

L'objectif : augmenter la coopération entre les différents partenaires du PIDE dans le but de favoriser la réussite des projets à vocation économique.

Pour accompagner au mieux les projets de création, la CCSA finance 2 structures du PIDE :

La **BGE** accompagne les porteurs de projets dans les différentes étapes de création de leur entreprise.

FACE Thiérache propose aux entreprises une assistance en matière de recrutement.

La plateforme de prêts d'honneur Thiérache Initiative ayant vocation à disparaître en raison du contexte financier régional, il y a une volonté de continuer l'action locale de Thiérache Initiative afin d'aider les habitants de la Communauté de Communes du Sud Avesnois, à entreprendre. Il a été décidé de créer un fonds de dotation afin de gérer la « dote » transférée de Thiérache Initiative. L'argent servira à allouer des bourses aux porteurs de projet du sud avesnois.

L'hôtel d'entreprises


87% 
de taux d'occupation


16 entreprises
occupaient
l'hôtel d'entreprises


représentant
36 emplois


42 porteurs de projet
ont contacté le PIDE
14 femmes et
28 hommes


Au 31/12/2020

5. Promotion économique

La CCSA développe progressivement une stratégie de communication interne et externe afin de valoriser et faire connaître ses dispositifs et aides économiques aux porteurs de projets, mais également aux habitants. Elle relaie aussi les informations de ses partenaires via les réseaux sociaux.

Participation aux salons des partenaires

Cette année, en raison de la crise COVID-19, tous les salons ont été annulés.

Communication économique

Le journal :

la diffusion du journal intercommunal « Mon Sud Avesnois » est l'occasion de parler de l'action économique du territoire avec une mise en avant des projets mais aussi de portraits d'entrepreneurs.

La page facebook :

La page Facebook de la CCSA a été créée en août 2015 par le service développement économique afin de pouvoir mettre en avant ses activités, ses projets, et de pouvoir informer rapidement les habitants du territoire.

Fin 2020, la page était suivie par 2316 personnes. En juillet 2020, le service Développement Économique a mis une publication sur la page Facebook de la CCSA **dans le cadre de la vente du fonds de commerce de la supérette de Trélon, 32733 personnes ont été touchées.** Cette initiative a permis de trouver un candidat. La supérette a été reprise et a ouvert fin décembre 2020.

L'annonce sur la reprise d'activités des AFA a touché 20659 personnes et celle informant de l'ouverture du magasin Intersport sur la nouvelle zone commerciale a touché 13229 personnes.





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un ESAT, quésaco ?

Un ESAT (Établissement de Service et d'Aide par le Travail, ex CAT) est un établissement ou service médico-social accueillant des travailleurs handicapés. Ces travailleurs y exercent une activité professionnelle en bénéficiant d'un cadre de travail et de soutiens médico-sociaux adaptés. L'objectif est de permettre aux personnes rencontrant des difficultés en milieu ordinaire d'accéder à une vie sociale et professionnelle épanouissantes.

Un nouvel élan pour le seul Maroilles Bio de la zone AOP

Ouvert en 1977, La Ferme du Pont de Sains (l'ESAT de l'Association Traits d'Union - anciennement la Maison des Enfants) propose aux travailleurs en situation de handicap une activité professionnelle dans un cadre adapté, notamment autour de la fabrication de Maroilles, certifiée en agriculture biologique.

Basée à Feron, cette production exige beaucoup de rigueur, de technicité, et sa pérennité impose aujourd'hui à la structure un renouvellement de la fromagerie. C'est pourquoi, l'association travaille depuis 2 ans maintenant à la construction d'un nouvel outil sur le site de la Ferme du Pont de Sains, qui allie productivité, performance énergétique et vertueuse. Les travaux devraient débuter en 2021.

Un financement mixte

En complément de ses fonds propres, l'association a mené des démarches auprès de structures publiques et privées. Plusieurs sources de financement ont été sollicitées dont notamment l'ARS. D'autres demandes de subventions sont également à l'étude (le plan Bio, la PMAET...). Les subventions obtenues permettent de limiter les emprunts pour la structure médico-sociale, afin de maintenir un budget équilibré, indispensable pour continuer à exercer sa mission sociale. Avec la nouvelle fromagerie, de nouvelles perspectives émergent.



En quelques chiffres

• La Ferme du Pont de Sains va travailler avec, non plus un, mais

2 producteurs de lait bio de l'Avesnois pour la confection des Maroilles.

• Le chiffre d'affaire annuel progressera d'environ

20% de 72 500 à **93 000/an**

• la production de Maroilles va passer

de **32t/an à 40t/an** soit **340 000 l/an** transformés... Les consommateurs de Maroilles Bio pourront être encore plus gourmands !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La CCSA au chevet des entreprises durant les périodes de confinements

En cette période extrêmement difficile d'un point de vue sanitaire, mais aussi économique pour de nombreux secteurs, la Communauté de Communes a répondu présent et s'est pleinement investie dès le début du premier confinement pour soutenir les acteurs du territoire en débloquent une enveloppe de 200 000€ à destination des artisans, indépendants, commerçants et libéraux, selon des règles claires et des critères équitables.



140 entreprises ont été aidées lors du premier confinement

Était susceptible d'être aidée toute TPE créée avant février 2020 et basée sur le territoire de la CCSA, à jour de ses obligations fiscales et n'ayant pas déposé de déclaration de cessation de paiement au 1^{er} mars 2020. Pour prétendre à ces aides, il fallait en outre être concerné par une fermeture administrative suite à la pandémie, ou prouver une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 50% par rapport à l'année précédente. L'aide de la CCSA était versée en complément du fonds de solidarité national.

Au total, le service « développement économique » de **Guillaume Vilaire** et **Audrey Gy**, rejoints pour l'occasion par **Éléonore Mariani** et **Corentin Destres**, a géré **386 dossiers déposés** par **189 entreprises**, dont **140** répondaient aux critères et ont pu être aidées, pour un montant total de **212 691€**, les élus ayant décidé d'augmenter l'enveloppe allouée eu égard au caractère exceptionnel de la situation.

La gestion en direct de ces dossiers par les services de la CCSA, mobilisés durant le confinement, en télétravail ou en présentiel, a permis un traitement tout en efficacité et réactivité, par une équipe à l'écoute des entreprises & artisans.

Communauté de Communes Sud Avesnois
Publié par Ste Nmd • 12 novembre 2020 •

En complément du fond de soutien de l'état, la Communauté de Communes Sud Avesnois vous propose une aide complémentaire au fonds de soutien aux entreprises de l'Etat. Cela concerne toutes TPE et PME accueillant du public ou fermées administrativement. Cette aide vise à soutenir les entreprises dont la perte n'a pas été entièrement compensée par l'aide de l'Etat. Dépôt des dossiers à partir du 1^{er} Décembre 2020. Pour toute question : Tel : 06.38.13.50.15 Mail : aide.covid.tpe.sud.avesnois@gmail.com

Jusqu'à 1 000 € d'aide complémentaire

Fonds de soutien aux entreprises de la Communauté de Communes Sud Avesnois

4 267 Personnes touchées 164 Interactions

Booster la publication

Communauté de Communes Sud Avesnois
Publié par Ste Nmd • 2 juillet 2020 •

Urgent
Vente fonds de commerce huit à huit à Trélon : supérette et murs 50 000 € l'ensemble. Commerce de centre-ville idéalement placé et accessible avec places de stationnement. Dernier CA annuel 840 000 € Renseignements : a.guy@cc-sudavesnois.fr

6 417 Interactions

Booster la publication

425 partages

Partager

6. Les opérations d'aménagement en cours



Réflexion projet hôtel d'entreprises privé



ZAE L'Espérance :
réception des travaux de réhabilitation de la voirie
Jeanne 3
Fin des travaux des 2 bretelles routières



**Redémarrage de l'activité économique au
niveau du site AFA à Anor**

7. Les Aides économiques

Le dispositif d'aides à destination des TPE

En 2020, 15 porteurs de projets se sont présentés au PIDE pour solliciter une subvention au titre du dispositif.

Subventions accordées aux TPE en 2020 :

Au total, 37 666,36 € ont été accordées aux TPE du territoire.

Loiseau Hubert

LOISEAU Patrice Fils

2 346,36 € (travaux et matériel)

Barbieux Pierre

EIRL BARBIEUX Pierre

6 000,00 € (matériel)

Masselot Xavier

SLT

3 000,00 € (travaux et matériel)

Carion Sébastien

Les Gourmands disent

3 000,00 € (matériel)

Lefebvre Amandine

Amandine Coiff

3 000,00€ (matériel)

Bonneau Sylvie

Gitavesnois

3 000,00 € (matériel)

Roland Antoine

Les Pieds sur Terre

3 000,00€ (travaux)

Petit Sébastien

Green Jardin

5 320,00 € (matériel)

Genevriez David

OD Concept

6 000,00 € (matériel)

Landroit Mickaël

Boucherie LANDROIT Glageon

3 000,00 € (matériel)



Les dispositifs d'aides COVID

En cette période extrêmement difficile d'un point de vue sanitaire, mais aussi économique pour de nombreux secteurs, la Communauté de Communes a répondu présente et s'est pleinement investie dès le début du premier confinement pour soutenir les acteurs du territoire en débloquant une enveloppe de 200 000 € à destination des artisans, indépendants, commerçants et libéraux, selon des règles claires et des critères équitables.

Le service « développement économique » renforcé a géré 386 dossiers déposés par 189 entreprises, dont 140 répondaient aux critères et ont pu être aidées, pour un montant total de 212 691 €, les élus ayant décidé d'augmenter l'enveloppe allouée eu égard au caractère exceptionnel de la situation.

Pour compléter l'offre de l'État, la Communauté de Communes Sud-Avesnois a remis en place en novembre un fonds de solidarité pour les entreprises du territoire, selon deux cas de figures. Les TPE et PME fermées administrativement étaient ainsi éligibles à une aide allant jusqu'à 1000 €. Les TPE et PME accueillant du public et restant ouvertes, affichant une diminution du chiffre d'affaires de 50% ou plus, étaient éligibles à une aide allant jusqu'à 500 €. Un formulaire en ligne a été mis en place pour réceptionner les documents nécessaires au bon contrôle des dossiers.

1^{ère} phase
(mars, avril, mai 2020)

212 691 €
d'aides cumulées versées

140
entreprises aidées

2^{ème} phase
(novembre 2020)

14
entreprises aidées
12 829 €
d'aides cumulées versées

NB : l'Etat a compensé de manière plus importante les entreprises ce qui explique l'importance moindre de notre intervention.

2. Objectif Blue Stone

1. Accompagnement et Développement de la Filière

112 entreprises participantes aux actions OBS, soit près d'une entreprise sur trois active dans la pierre et répertoriée sur la zone du projet.

47 entreprises soutenues dans leurs activités, soit 15% des entreprises répertoriées sur la zone OBS.

200 heures de coaching individualisé effectuées grâce à un pool d'experts belges et français avec un taux de satisfaction de 91% auprès des entreprises accompagnées.

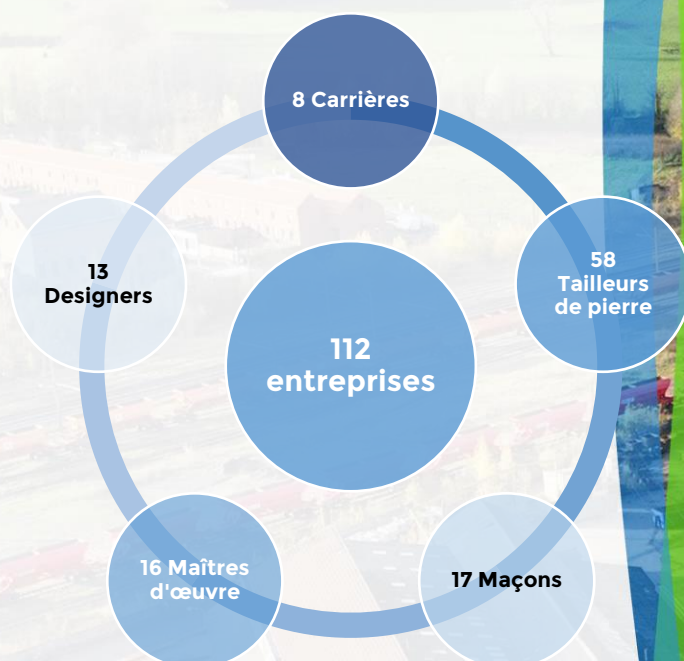
Mise en ligne d'une plateforme

numérique unique permettant une mise en réseau des entreprises de la filière (B2B), des maîtres d'ouvrage publics (B2G) et des particuliers (B2C). La plateforme contient de nombreux outils dont un annuaire regroupant 67 professionnels de la pierre.

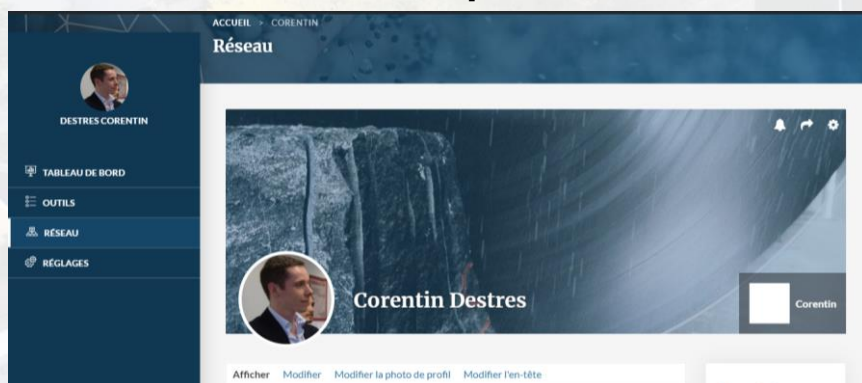


Renforcement de l'accès aux marchés publics pour les entreprises à l'échelle transfrontalière grâce à la publication d'outils (**veille des marchés publics, guide de clauses**) et de formations destinées aux maîtres d'ouvrage.

Organisation de visites collectives lors de salons à l'international ayant permis à la filière de rencontrer de nouveaux prospects.



2. Carrefour Européen de la Pierre Bleue



La plateforme Objectif Blue Stone a été lancée le lundi 7 janvier 2019. Il offre à l'ensemble des acteurs de la filière des outils pour permettre d'accroître leur visibilité, ou encore de faciliter les échanges commerciaux entre professionnels.

3. Communication et Promotion

Les résultats

88 actions et événements

Participation de :

440 entreprises

598 maîtres d'œuvre et d'ouvrage

2567 particuliers

100% des entreprises transformatrices touchées par les supports de promotion

46 articles de presse

11 reportages TV ou radio sur le projet

Concours « Blue Stone Design Awards »

2019 et 2020 ont été marquées par l'organisation du concours « Blue Stone Design Awards » qui a récolté 33 projets de mobilier en pierre bleue, pour voir aboutir, après sélection du jury et du public, à la production et à l'installation de deux œuvres sur le thème « Jouer en Ville » :

Sensibilisation de 157 étudiants et designers au matériau pierre bleue (64% Wa – 37% Fr) grâce à des workshops, visites et stands organisés sur les deux versants.

Mise en place d'expositions itinérantes et de visites communes ayant ciblé les habitants du territoire transfrontalier (ex: semaines culturelles de la pierre bleue) (42% organisées sur le versant wallon – 58% sur le versant français).

Mise en place de nouveaux débouchés (mobilier) grâce à un concours transfrontalier de design urbain visant à mettre en synergie les carrières, transformateurs, designers et architectes des deux versants frontaliers. Les œuvres Sit&Play et Hexapierre ont été installées respectivement à Fourmies et à Soignies.



**Hexapierre
Soignies**



**Sit&Play
Fourmies**

Vidéos promotionnelles

Trois vidéos courtes (environ deux minutes pour chacune) pour les trois thématiques et une vidéo récapitulative, avec les interviews des représentants légaux, ont été produites pour promouvoir les actions et les résultats au bout de quatre ans d'activité.

Accompagner

Témoignage entreprise
Française et Belge

Témoignage Virginie
Bourgeois (marchés
publics)

Présentation CNEPB

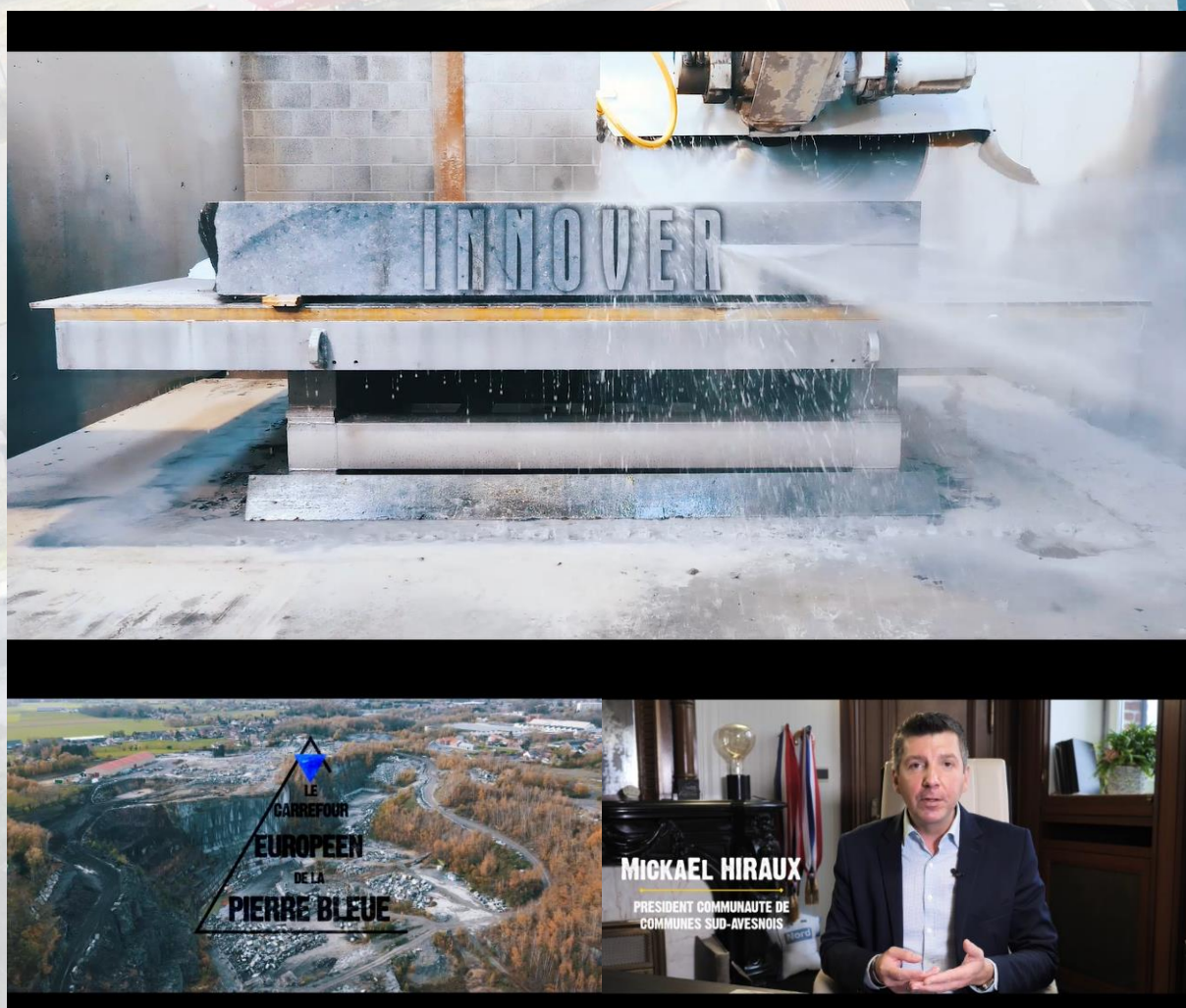
Innover

Témoignage Etienne
Cellier, lauréat concours,
chez Chantier Lenoir

Tournage Louise
Guivarch, lauréat
concours, chez Rizzo
Stone

Former

Chantier-action
restauration statuaire
au Pôle de la Pierre



4. Évènement de Clôture d'Objectif Blue Stone

Une semaine d'événements en visioconférence ont été organisés pour clôturer. Les vidéo promotionnelles ont été diffusées pour la première fois à la fin de chaque webinaire pour mettre en lumière les actions et résultats d'Objectif Blue Stone.



Webinaires



Marchés publics de pierre naturelle, les techniques de réception et les clauses ESE

Intervenants :

Francis TOURNEUR : « Panorama des pierres bleues régionales (France et Wallonie) »

Virginie BOURGOIS : « Cahier des charges : les clauses environnementales, sociales et éthiques »

Animé par Corentin DESTRES, chargé de mission à la CCSA

32 participants (72% WA – 28% FR)

83 % de taux de satisfaction moyen

Replay disponible sur la page YouTube et Facebook du projet



Enjeux de l'économie circulaire dans le secteur de la pierre

Intervenants :

Lionel DEVLIEGER (ROTOR): « Les atouts de la pierre dans une économie circulaire basée sur le réemploi et la longévité »

Giacomo NOYA (AYSYONE): « Entre art, artisanat et design: l'upcycling au service de la pierre »

Animé par Leyla BUEKENS, chargée de mission à la Ville de Soignies

34 participants (82% WA – 18% FR)

85 % de taux de satisfaction moyen

Replay disponible sur la page YouTube et Facebook du projet



Chantier patrimoine comme support de réinsertion

Intervenants :

Alain DELVIGNE (Abbaye de Villers-la-Ville): « Présentation du projet FSE Sculpte (métier de cordiste) »

Fabrice DUFFAUT (REMPART): « Présentation de l'union REMPART »

Animé par Benoit LEMMENS, Architecte à l'Agence Wallonne du Patrimoine

28 participants (82% WA – 18% FR)

93 % de taux de satisfaction moyen

Replay disponible sur la page YouTube et Facebook du projet

3. Le développement rural

1. Les journées de la ruralité – bilan et perspectives



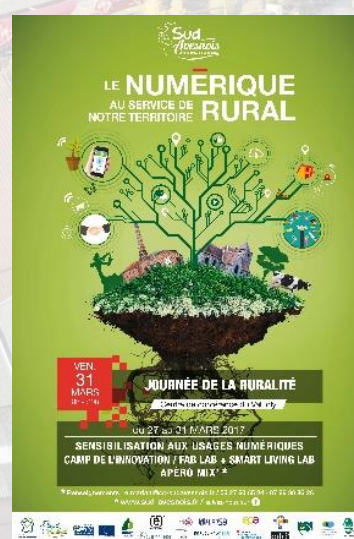
A chaque édition des Journées de la Ruralité, un plan d'actions ou un programme de projets ont pu émerger en lien avec les évolutions de la société :

La première édition a permis de réaliser un état des lieux du territoire sous les angles économique, social et culturel. De nombreux habitants et acteurs du territoire ont participé activement pour révéler une véritable attente pour les zones rurales.

Retranscrits sous forme d'actes, les échanges et préconisations ont donné la possibilité à la CCSA de candidater aux Contrats de Ruralité lancés par le Ministère des Territoires. La CCSA a signé son **Contrat de Ruralité** avec l'Etat en février 2017.

La seconde édition fut dédiée au numérique, la CCSA et la ville de Fourmies étant en pleine concertation avec les services de la Région HDF pour l'élaboration d'un schéma des usages et services numériques.

A l'issue de cette journée, les actes rédigés donnèrent lieu au SDUS, **Schéma Directeurs des Usages et Services numériques** pour la CCSA. Ce document contractualisé donnait accès aux fonds européens en matière d'actions et de projets numériques.



Autour des questions récurrentes liées au monde agricole, la CCSA a rapidement déploré le fait de ne pas pouvoir accorder d'aides financières directes aux agriculteurs, faute de compétence attribuée à la Région. Cette journée a permis de déboucher sur **un programme d'actions agricoles pour le Sud-Avesnois** et de signer une **convention de partenariat avec l'ADARTH et la Chambre d'Agriculture NPDC**.



Dans la continuité des échanges sur l'agriculture, la CCSA a eu l'occasion de se positionner pour élaborer un projet alimentaire territorial (PAT). C'est dans une démarche collective avec l'ADARTH et l'association Les Sens du Goût que la 4^{ème} Journée de la ruralité a permis d'**élaborer un diagnostic transversal sur l'accès à l'alimentation et la production en Avesnois**. Le compte-rendu de cette journée a contribué au dossier de candidature à l'appel à projet national sur les PAT.



2. Le Projet Alimentaire Territorial

Élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire, les PAT visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. L'alimentation devient alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur ce territoire.

En tant que chef de file pour l'élaboration du PAT en partenariat avec les 4 EPCI de l'Avesnois, le Parc Naturel Régional de l'Avesnois a poursuivi l'animation de la concertation et la définition du diagnostic de territoire en matière d'alimentation afin de déboucher, courant 2021, à un programme d'actions permettant de solliciter le label PAT auprès du Ministère de l'Agriculture.

4 axes d'interventions :

Ancrage territorial

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Justice sociale

Education et sensibilisation

Le comité technique du PAT s'est réuni le 30 septembre 2020 à Maroilles sous la présidence de Benoît WASCAT, élu en charge de cette thématique dans le cadre du COTTRI.



3. Les actions envers le monde agricole

L'année 2020 a été globalement impactée et perturbée par les périodes de confinement et les mesures sanitaires à mettre en place dans les actions menées par la collectivité. Dans le cadre du plan d'actions agricoles adopté en 2019 par la CCSA, seules quelques actions ont pu être proposées aux élus comme aux agriculteurs.



Axe 1 : Diversification des productions, développement des circuits agricoles et soutien aux initiatives collectives



Aider à la réflexion autour de projets de méthanisation sur le territoire

Suivi du projet du GAEC de la Demi-Lieue jusqu'à sa finalisation en décembre 2020



Favoriser le développement des circuits de proximité

Recensement des besoins des producteurs durant le 1^{er} confinement + mise en relation avec les opérateurs de la vente directe



Initier la montée en compétences des élus de la CCSA



Axe 2 : Montée en compétence des acteurs agricoles



Favoriser la relocalisation des formations aux agriculteurs



Intégrer le monde agricole dans le développement du territoire

Participation au projet AgTech en accueillant des stagiaires de la formation professionnelle dans le cadre d'une Grande Ecole du Numérique spécialisée dans l'internet des objets agricoles

La nouvelle commission ruralité de la CCSA a débuté une réflexion quant à la poursuite des actions à mener et à poursuivre sur le nouveau mandat 2020-2026.

Axe 3 : Transmission, installations et perspectives

Sensibiliser et informer sur les questions d'installation et de transmission

Participation aux visioconférences sur la transmission du PAIT

Analyser les possibilités d'actions et d'interventions à l'échelle d'une communauté de communes sur la question foncière

Réunion de travail avec la SAFER pour étudier les pistes de collaboration : projet de convention pour 2021

Travailler la transversalité agriculture-culture-tourisme

Communiquer sur l'agriculture du territoire

Coordination par le PNRA durant le 1er confinement

Axe 4 : Rôle des consommateurs et des institutions

Participer à l'élaboration du Projet Alimentaire Territoriale de l'Avesnois

Poursuite de la collaboration sur le sujet : participation aux réunions de travail et au COTECH de septembre

4. Le développement touristique

1. Méthodologie de fonctionnement

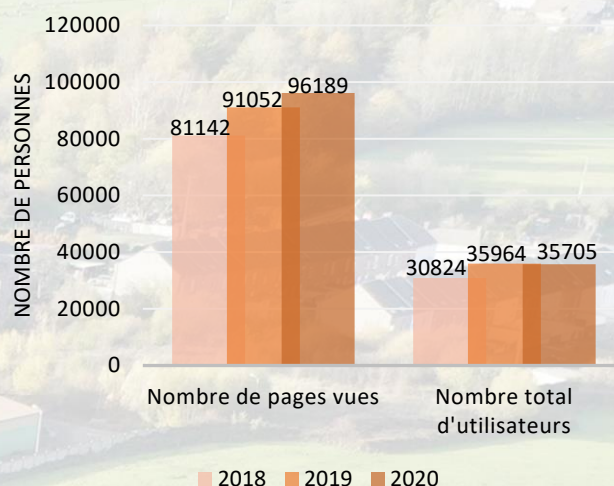
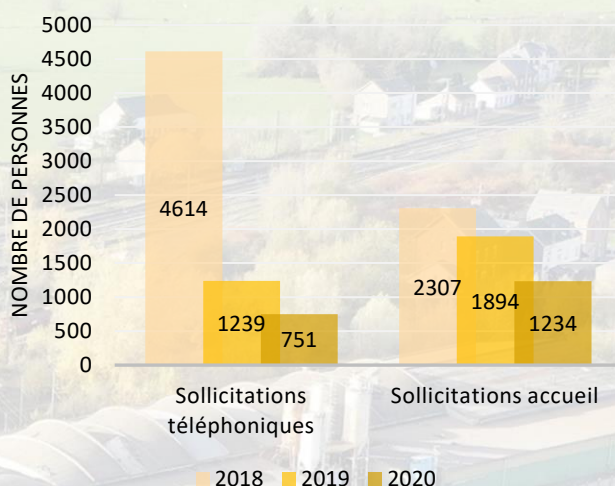
Depuis 2018, l'Office de tourisme du Sud-Avesnois a décidé de faire évoluer sa stratégie globale en étoffant ses missions, notamment dans le domaine du « Marketing territorial », et s'impose désormais comme un **réel outil au service de l'attractivité du territoire**.

Par ses actions, la structure de trois personnes s'inscrit aujourd'hui dans une **démarche globale de développement économique grâce au tourisme**.

Six axes de développement ont été priorisés pour être développés sur trois ans (2018-2020).



2. Accueil, Promotion et Information



Pour répondre à la diminution de la fréquentation physique, l'Office de Tourisme a développé une stratégie numérique forte qui, à en constater les résultats, se révèle efficace et pertinente.

3. Communication



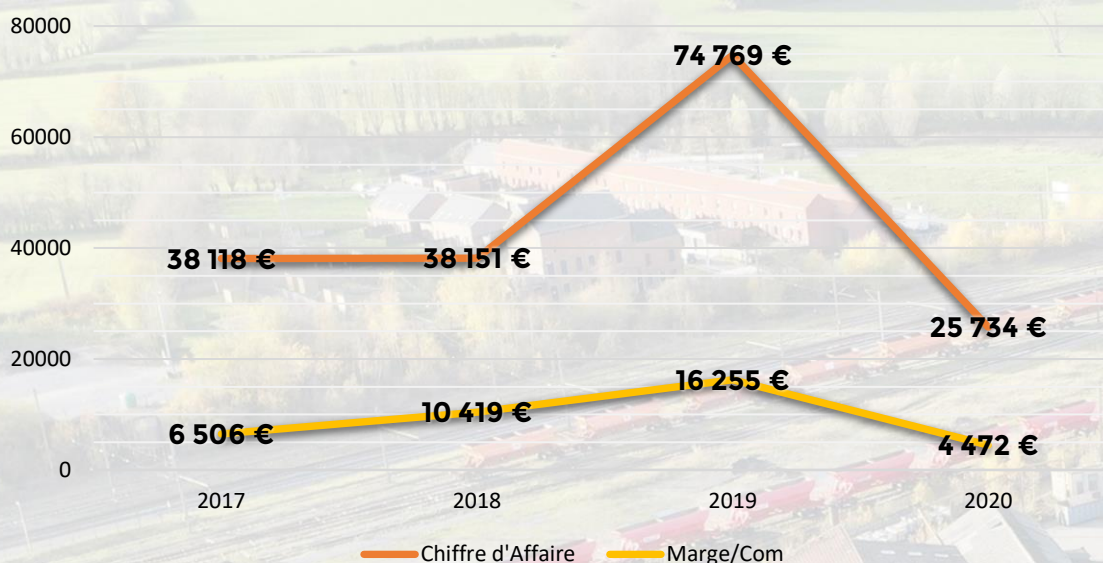
2020 est marqué par la création d'un kit de communication, composé du deuxième magazine de l'été : « Avesnois, la vraie parenthèse », une carte touristique de poche, et d'un présentoir offert aux prestataires (hébergeurs, équipements ...).



Dans le cadre de sa stratégie de promotion, l'OTSA s'est doté d'un film promotionnel de l'Avesnois (plan de relance CRT) en diffusion sur les réseaux sociaux des acteurs touristiques (OT, grands équipements, hébergeurs, ...) et sur les sites webs institutionnels. Au total, la vidéo a récolté 80 000 vues, une belle visibilité pour le territoire.

4. Commercialisation

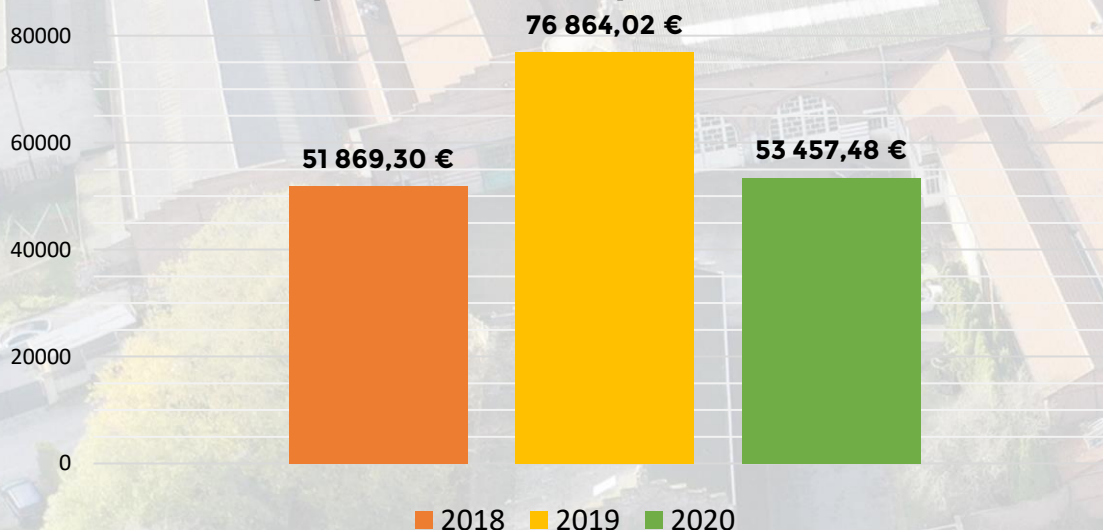
Evolution CA et marge 2017 à 2020



Résultat de la nouvelle dynamique, le chiffre d'affaires a connu une forte augmentation entre 2017 et 2019 (+96% de CA et +150% de Marge). Cependant en 2020, le CA a diminué de 72% et la marge de 66% entre 2019 et 2020, une chute commerciale liée à la crise sanitaire.

Un impact également ressenti sur la collecte de la taxe de séjour, -30% entre 2019 et 2020.

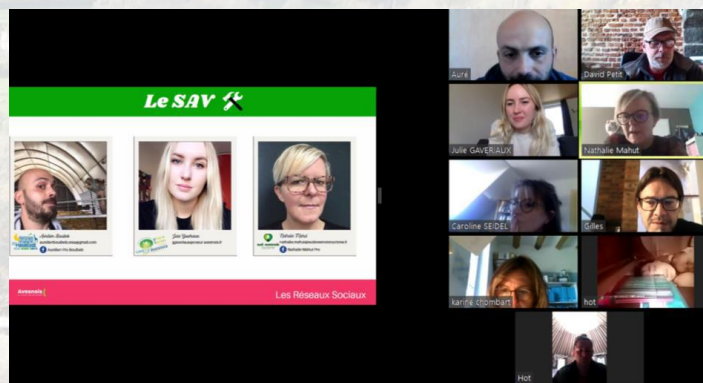
Taxe de séjours - Déclarations plateforme et paiements hors plateforme



5. Rassembler et Réunir

La période de confinement a permis de mettre en place des actions de formation et d'accompagnement des prestataires et des partenaires, suivies par 64 participants. Pour la professionnalisation des acteurs, 9 ateliers en visio-conférences ont été mis en place :

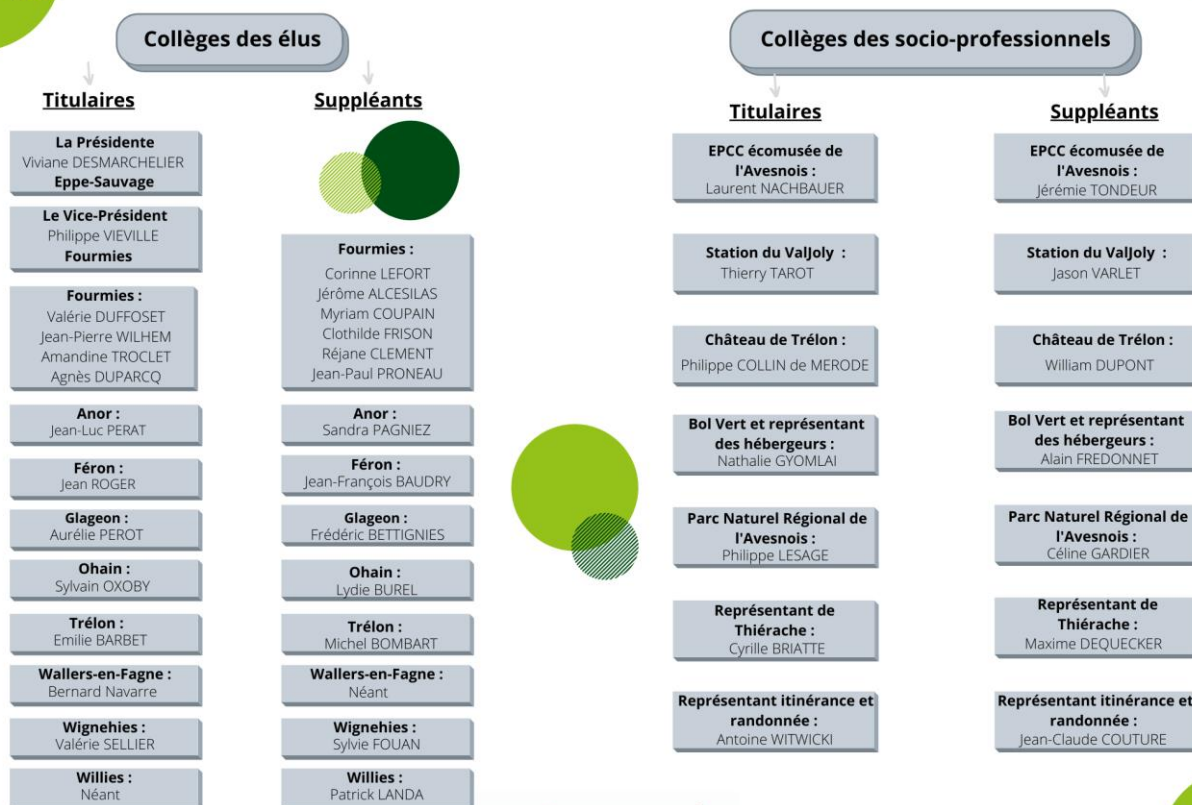
- Réenchanter mon offre commerciale
- Facebook c'est quoi ?
- Développer ma visibilité sur le web



6. Développer et Structurer

Cette année a été aussi rythmée par la composition d'un nouveau comité de direction.

Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Sud-Avesnois



sud-avesnois
tourisme

7. Observation

Dans son axe dédié à l'observation, l'OT a réalisé son enquête annuelle de clientèles. **373 questionnaires ont été récoltés en 2020.** Ces retours permettent d'ajuster le positionnement marketing et les contenus de communication, et de s'adapter à l'évolution des pratiques de la clientèle.

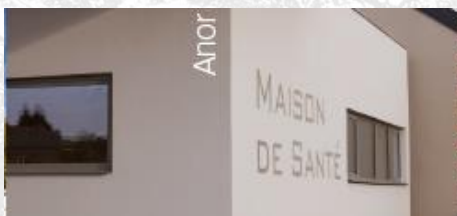


4

Cohésion Sociale



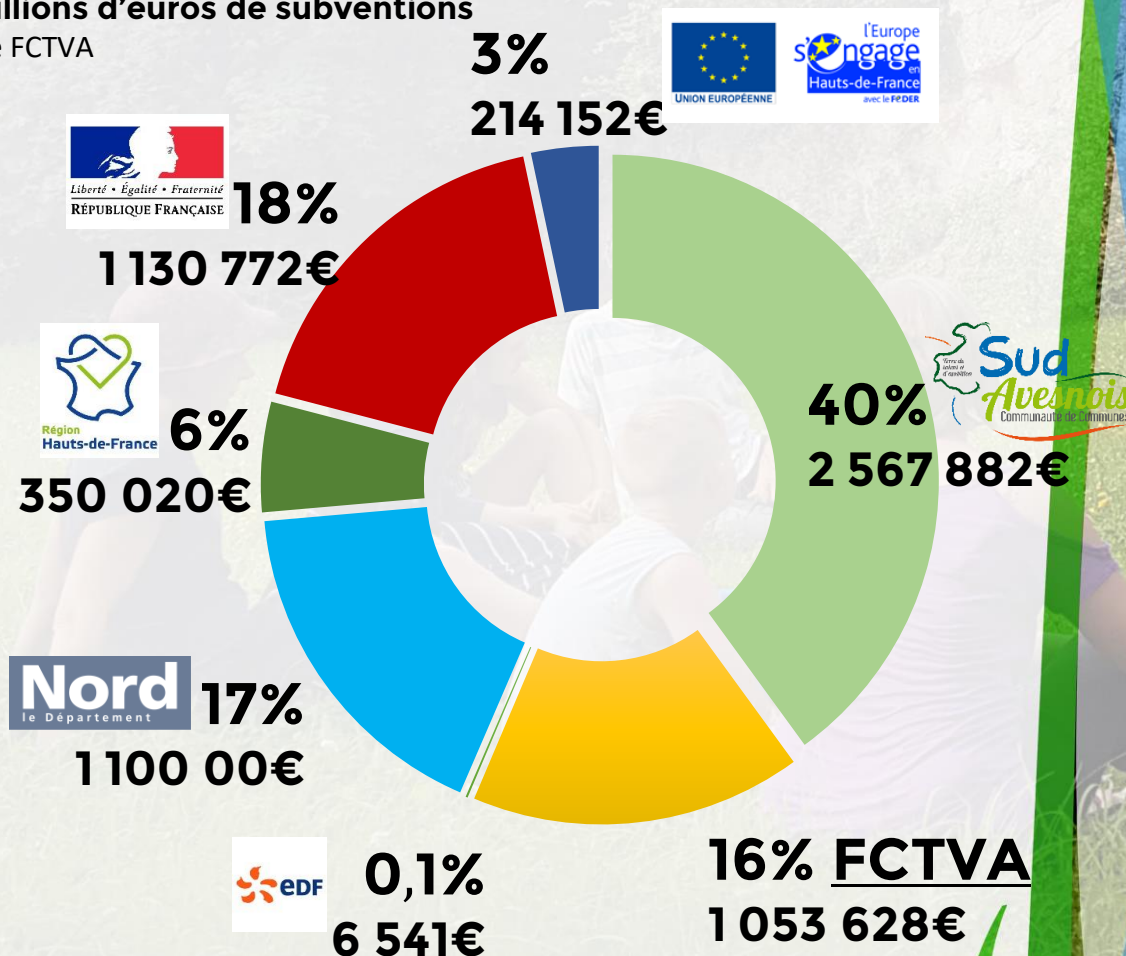
1. Les maisons de santé pluridisciplinaires



Dans un contexte de crise de la démographie médicale et d'inégalité de répartition géographique de l'offre de soins, les élus et les professionnels de santé du territoire Sud Avesnois, après un large travail de concertation, ont arrêté un schéma d'implantation de 3 maisons de santé pluridisciplinaires à Anor, Fourmies et Trélon, offrant ainsi un accès aux soins de proximité au plus près des populations. Pour attirer de nouveaux professionnels et répondre au problème de désertification médicale qui soulève l'inquiétude légitime des populations, le territoire du Sud-Avesnois peut aujourd'hui se présenter sous ses meilleurs atouts : une organisation nouvelle et structurée des professionnels libéraux autour des projets de santé validés par l'Agence Régionale de Santé, des locaux adaptés aux nouvelles conditions d'exercice grâce à la réalisation de 3 maisons de santé en réseau, un système d'information partagé commun et des équipements de télémédecine qui offriront une réponse aux défis auxquels est confrontée l'offre de soins aujourd'hui et notamment sur le territoire du Sud-Avesnois.

Un accompagnement financier à la hauteur du projet : 3,8 millions d'euros de subventions

Dont 1 million de FCTVA



Coût total des projets, y compris des outils de télémédecine :

6,4 millions d'euros TTC

MSP EN CHIFFRES

3 Maisons de Santé
Pluridisciplinaires HQE

6,4 Md€ coût TTC

60 % taux de
subventions

0 € coût pour le
contribuable / opération
équilibrée par l'emprunt et
les loyers

37 Professionnels Locaux
de Santé installés

81 % taux d'occupation
des locaux

7 emplois créés (1
coordination, 2 secrétariat
et 4 entretien)

79,6 % satisfaction
globale des patients -
usagers (300 personnes
interrogées)

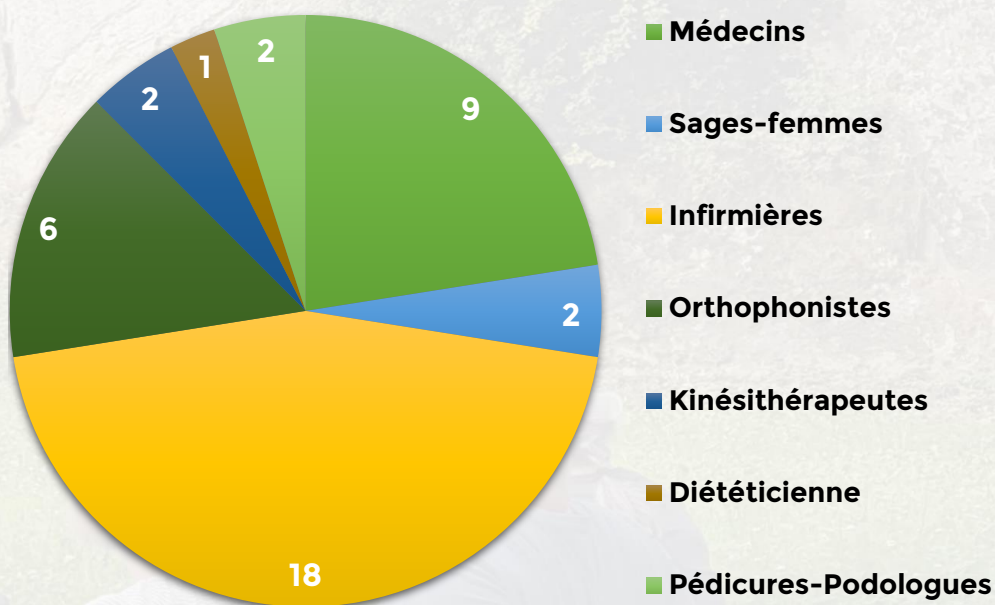
22 Professionnels Locaux
de Santé formés à l'E.T.P.
(Education Thérapeutique
du Patient)

3 SISA créées avec 27
actionnaires

▪ Locaux de la **CPAM**
accueillis depuis 2019 et
maintien du service public
de proximité aux assurés.

Inauguré depuis le 28 octobre 2017, ce projet est une réussite aux yeux de tous et plus particulièrement pour :

- l'accompagnement financier de l'ensemble des partenaires qui a permis d'obtenir **60 % de subventions** et d'aides soit 2.8 millions d'euros et 1 million de FCTVA,
- les équilibres réalisés entre des loyers attractifs pour les professionnels de santé et la capacité de remboursement des emprunts contractés par la CCSA ainsi que celui relatif au fonctionnement des 3 maisons de santé,
- l'investissement communautaire ayant permis d'injecter dans l'économie locale plus de **5,5 millions d'Euros** (25 des 27 entreprises attributaires des marchés sont implantées à moins de 50 kms de Fourmies dont 8 à l'intérieur du territoire communautaire).
- et la volonté des élus ayant permis la réalisation de **4.175 heures d'insertion pour 30 personnes** grâce aux clauses d'insertion inscrites dans les marchés publics des 3 chantiers.



A ce jour, 40 professionnels de santé sont installés dans les 3 maisons de santé.

2. Le contrat local de santé



La charte partenariale signée en 2019 avec l'ARS pose **l'objectif de la signature du Contrat Local de Santé** comme un véritable outil au service de **promotion de la santé, de la prévention, des politiques de soins et d'accompagnement du social et médico-social**.

Porté conjointement par l'ARS et les collectivités locales, le Contrat Local de Santé (CLS) est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires pour mettre en œuvre des actions au plus près des populations.

Il est un outil permettant la rencontre des préoccupations des collectivités locales et la déclinaison territoriale du Projet Régional de Santé Hauts-de-France.

Il mobilise les forces vives du champ sanitaire mais également d'autres politiques publiques. Il s'adosse sur une démarche participative et a vocation à traiter uniquement de ce qui relève d'un volontarisme local.

Les objectifs et finalités poursuivis par un Contrat Local de Santé sont notamment de **contribuer à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé** et à la construction de parcours de santé adaptés aux besoins du territoire, en conjuguant les politiques de santé portées par l'ensemble des partenaires. La place des parcours, à l'échelle des territoires est un enjeu considérable de santé publique.

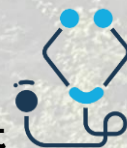
Au regard **des problématiques locales diagnostiquées**, tels que l'importance des problématiques de santé mentale dont le taux de suicide et la surmortalité significative liée à la consommation d'alcool et de tabac, deux orientations stratégiques ont été arrêtées : « **Améliorer l'accès à la prévention et à la prise en charge des conduites à risque et/ou addictives et favoriser le parcours de vie de santé mentale, pour tous les publics mais avec un focus sur les jeunes** ».



6 axes de travail

décomposés en 29 opérations

pour aider, accompagner et soigner les personnes en difficulté.



Améliorer l'accès et le recours aux dispositifs d'accompagnement des conduites addictives en favorisant l'interconnaissance des acteurs et les coopérations

Sensibiliser au repérage précoce et à la prise en charge des personnes en situation d'addiction



Développer et conforter des actions de prévention sur les addictions dès le plus jeune âge

Coordonner les démarches de soins et d'accompagnement social et médico-social



Sensibiliser au repérage précoce et à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques

Promouvoir un environnement au bien-être et au développement physique et mental du jeune enfant





AMÉNAGEMENT POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Votre habitat n'est plus adapté à vos besoins ?



ENSEMBLE, REGARDONS VOTRE SITUATION :

- Un diagnostic d'autonomie
- Les aides disponibles
- Les démarches à entreprendre

Vous avez des questions ?
Vous souhaitez un rendez-vous ?

Nathalie DEBIEVE
03 27 69 70 13
debieven@groupe-sai.fr

3. Le programme d'intérêt général Habiter Mieux

1. Le contexte du programme

Afin de répondre aux objectifs du Contrat de Transition écologique et solidaire pour le territoire Sambre Avesnois (CTES), les services de l'Etat ont proposé d'étendre le Programme d'Intérêt général (PIG) à l'ensemble du territoire de l'Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, soit les 151 communes. Les élus de la CCSA ont marqué leur volonté d'intégrer ce dispositif en partenariat avec l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

La convention opérationnelle du Programme d'intérêt général « Habiter Mieux » sur la période 2019-2022 actait la réhabilitation de 50 logements par an répartis entre les propriétaires occupants pour 48 logements et les propriétaires bailleurs pour 2 logements, sur les trois thématiques suivantes : l'amélioration énergétique, la lutte contre l'habitat indigne et l'autonomie.

Le prestataire SOLiHA est présent sur le territoire pour accompagner les projets de rénovation pour le maintien à domicile ou pour la rénovation énergétique. Il intervient chez le particulier pour réaliser les études énergétiques, et tient des permanences sur 4 des 12 communes pour être au plus proche des habitants.

Permanence PIG



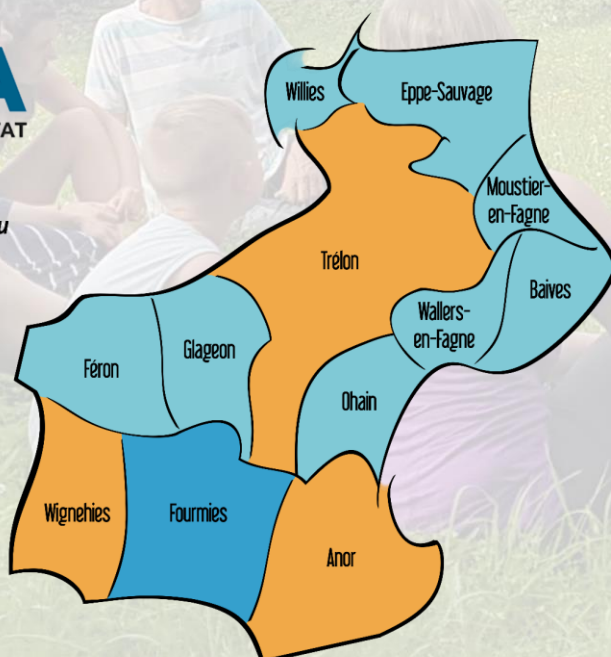
SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
SAMBRE-AVESNOIS



Permanence le jeudi de 9h à 12h sur RDV au Pide 2 rue du Général Chomel à Fourmies



Permanence le mardi de 9h à 12h sur RDV
1er mardi : Anor en Mairie
2ème mardi : Trélon en Mairie
3ème mardi : Wignehies en Mairie



2. Le bilan 2020

Les objectifs pour 2020

	Dossiers propriétaires occupants / an			Dossiers Propriétaires et bailleurs		Total
Année	Précarité énergétique	Logements insalubres	Adaptation / perte d'autonomie	Précarité énergétique	Logements insalubres	
2020	41	2	5	1	1	50



Enveloppes mobilisés pour les dossiers agréés

22 dossiers	Montant
TRAVAUX HT	380 454 €
TRAVAUX TTC	407 436 €
Financeurs	
ANAH	147 728 €
Prime ASE	29 428 €
Ville ANOR	1 977 €
REGION AREL	20 750 €
Caisses de retraite	19 272€
DEPARTEMENT NEHS	49 610 €
ACTION LOGEMENT	23 000 €

Résultats pour 2020

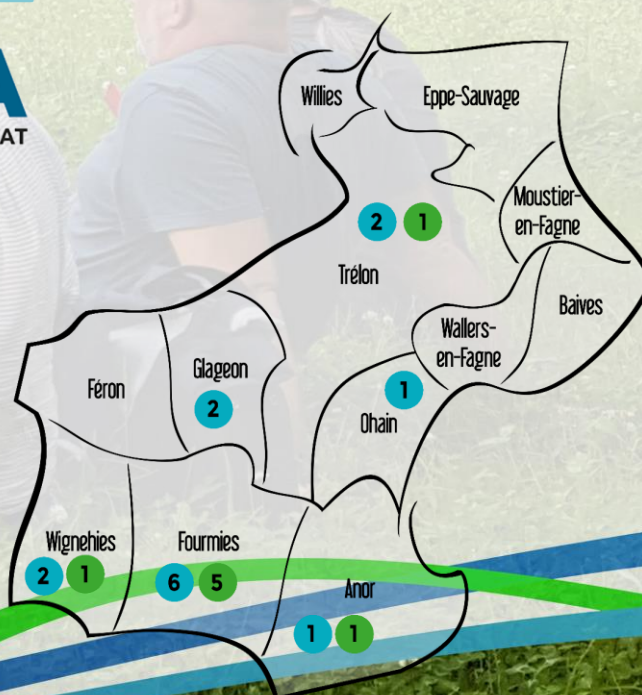


SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
SAMBRE-AVESNOIS

22 dossiers agréés
dont

8 Dossiers «Autonomie»

14 Dossiers «Sérénité»





4. L'Outil numérique scolaire



Le Syndicat Fibre 59/62 a proposé une mutualisation pour le service d'Espace Numérique de Travail (ENT) « One » à destination des écoles primaires. La commune d'Anor s'est portée volontaire pour une expérimentation de l'outil de Septembre à Novembre 2020.

2900

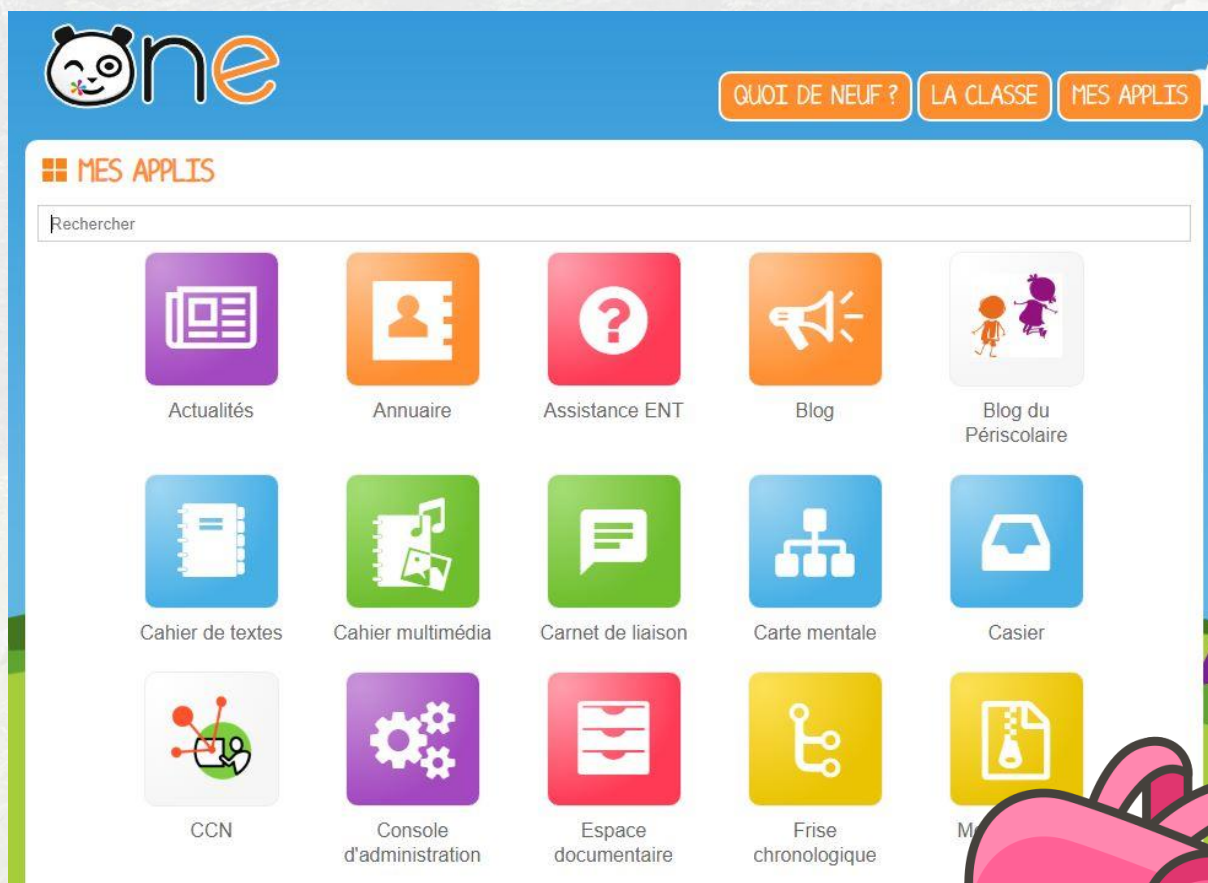
élèves du
Sud Avesnois

Convaincue des bénéfices apportés par l'ENT et satisfaite de l'expérimentation, la Communauté de Communes Sud-Avesnois a souhaité valider son déploiement sur l'ensemble de son territoire pour 3 années scolaires. Au préalable la CCSA a, lors de son conseil communautaire du 15 décembre 2020, sollicité les communes membres pour se prononcer sur l'adhésion au Syndicat Mixte NPC Numérique, et sur le transfert de la compétence « Usage numérique NTIC en matière de numérique éducatif – mise en place de l'ENT ». Fin 2020, l'arrêté préfectoral n'est toujours pas intervenu.

1,58€

par élève,
par an

Les familles d'environ 2900 élèves de primaire auront désormais accès à cet outil réunissant plusieurs fonctions (Wiki, blog, cahier de texte, carnet de liaison...). Une application mobile permettra aux parents de suivre la scolarité de leur(s) enfant(s).



La mutualisation permettra la mise à disposition de la totalité des fonctions de l'ENT à un tarif avantageux (40% du tarif public). Chaque école/instituteur sera libre d'activer les fonctions qui lui sembleront nécessaires.



5. La Mobilité

Depuis 2019, par une délibération du Conseil Régional des Hauts-de-France, la Communauté de Communes du Sud Avesnois a reçu délégation de compétence sur son territoire pour organiser et gérer un service de transport collectif à la demande.

La Communauté de Communes du Sud Avesnois a souhaité faire de son territoire un territoire pilote et un pôle d'excellence en matière de mobilité au service de l'emploi.

Le TAD Avesnois Mobilités permet d'apporter une solution de proximité pour les déplacements et une souplesse de réservation notamment pour les personnes se rendant sur leur lieu de travail.



L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la Covid

19, impactant le fonctionnement du TAD Avesnois Mobilités ainsi que les dispositifs complémentaires – la plateforme mobilité de Fourmies. La reprise du service s'est effectuée le 12 mai 2020 avec un protocole sanitaire précis (taux de remplissage de 1, bâche de séparation à bord, désinfection des véhicules...) et un effet bien entendu sur les mobilités sur le territoire **avec 1/3 de fréquentation en moins pour le TAD comparé au début d'année.**

L'effet à long terme des confinements successifs aura un impact sur les mobilités mais également sur l'activité socio-économique en général.

Les indicateurs annuels 2020

11 195 réservations TAD

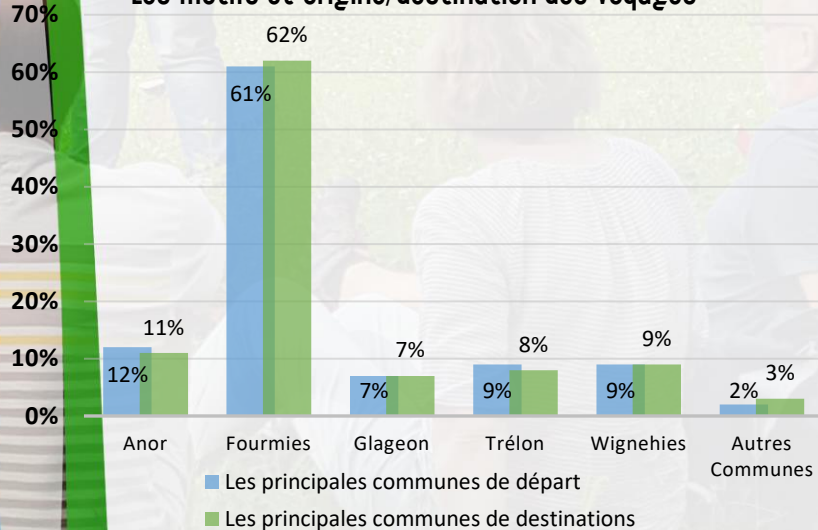
11 847 personnes transportées soit 40 personnes par jour en moyenne (30 en 2019)

Des trajets de 20/25 min en moyenne

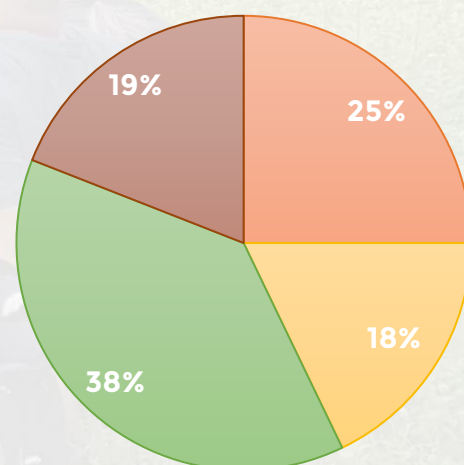
118 537 kilomètres parcourus

Taux de groupage moyen : 1 depuis le mois de mai 2020 (contexte sanitaire)

Les motifs et origine/destination des voyages



Le Profil Horaire



■ Réservations entre 5h et 9h
■ Réservations entre 12h et 14h
■ Réservations entre 14h et 18h
■ Réservations entre 17h et 21h

6. L'aire d'accueil des gens du voyage

L'aire d'accueil des gens du voyage de Fourmies est composée de 12 emplacements et chaque emplacement peut accueillir 2 caravanes ce qui porte la capacité d'accueil maximale de l'infrastructure à 24 caravanes.

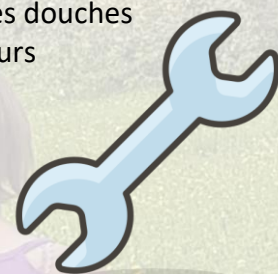
Chaque emplacement dispose d'un branchement eau et électricité raccordé à un sous compteur qui permet au gestionnaire de demander le remboursement des consommations aux familles. Deux blocs sanitaires sont à la disposition des familles ; l'un des blocs peut accueillir les personnes à mobilité réduite. Un troisième bloc accueille le bureau du gardien et le local technique (compteurs individuels et rangement matériel).

L'aménagement paysager a été pensé en s'inspirant du bocage de l'Avesnois.

Depuis le 30 janvier 2012, l'aire d'accueil est gérée en régie par la collectivité qui assure l'entretien général de l'équipement tous les jours de la semaine sauf le week-end. De plus, des travaux d'entretien et de réhabilitation sont effectués tous les ans pour garantir un accueil de qualité.

Travaux effectués en 2020 en vue d'améliorer le confort des familles :

- Remplacement complet des chauffages dans les douches
- Rénovation des éclairages intérieurs et extérieurs
- Remplacement des verrous
- Réparation de grillages
- Travaux de peinture dans certains sanitaires (effectués en régie)



IMPORTANT : Il est à noter que la Communauté de Communes souhaite scrupuleusement respecter la loi en matière de gestion de son aire d'accueil des Gens du Voyage. Aussi, elle applique conformément à son règlement intérieur les périodes maximales de séjours pour éviter la sédentarisation non maîtrisée des familles sur cet espace. L'aire d'Accueil des Gens du Voyage de Fourmies figure parmi les bons élèves en matière de gestion, de taux d'encaissement (100%) et de vandalisme (aucun en 2019). Le nouveau calcul mis en place par l'Etat pour le versement de l'AGAA pénalise le fonctionnement de l'aire d'Accueil de Fourmies.

BILAN FINANCIER 2020

AIRE D'ACCEUIL DES GENS DU VOYAGE

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Eau/assainissement	1914,80 €	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	1 728,40 €
Electricité	10 888,04 €	Dotations et participations	20 639,28 €
Entretien réparation	926,32 €		
Frais déplacement	580,80 €		
Divers	662,24 €		
Autres services extérieurs	670,65 €		
Charges de personnel	33 529,21 €		
TOTAL	49 172,16 €	TOTAL	22 367,68 €
Bénéfice		Perte	26 804,48 €
TOTAL GENERAL	49 172,16 €	TOTAL GENERAL	49 172,16 €

Depuis le début de l'année 2020, des dégradations plus importantes ont eu lieu (portes des sanitaires avec panneaux de grillage arrachés, siphons de douches bouchés). Le système de chauffage dans les douches vieillissant a été remplacé totalement début mars 2020.

Ce problème de chauffage défaillant a entraîné une interruption des paiements (droits de place et fluides) à partir du début de l'année. Pendant la période de confinement, les familles n'ont pas régularisé leurs paiements (droits de place et fluide).

En l'absence de système de télégestion, le régisseur n'a pas procédé aux encaissements durant cette période. D'autres familles sont entrées de force pendant cette période sanitaire (familles de la région parisiennes et du Grand Est). La gendarmerie a été prévenue. Elles n'ont pas été déclarées ; elles ont occupé des emplacements et consommé des fluides.

Lors de la dernière fermeture, il a été constaté de nombreuses dégradations.

La dette pour les familles déclarées s'élève à la somme totale de 3 637,81 € depuis le début de l'année (droits de place et fluides). Un arrêté de fermeture a été pris à compter du 13 mai 2020 ; un arrêté complémentaire a été pris jusqu'au 21 juin 2020 afin de pouvoir réaliser des travaux d'urgence au niveau des blocs existants. Un 3^{ème} arrêté a été pris pour une fermeture illimitée le temps de pouvoir réaliser les travaux.



5

Développement Culturel



1. Le réseau de lecture publique en chiffres

Le réseau médi@'pass est constitué de 8 médiathèques sur la CCSA, du centre de documentation de l'écomusée et de la bibliothèque belge de Momignies. Les bibliothèques et équipements sont communaux, la coordination intercommunale. Au 31 décembre 2020, le réseau comptait **5597 adhérents, dont 4584 actifs** **417 nouvelles adhésions sur l'année 2020**, le plus faible total depuis la création du réseau, ce qui s'explique aisément par la crise sanitaire et la fermeture administrative des médiathèques durant plusieurs mois.

Médi@'pass

2020
EN CHIFFRES



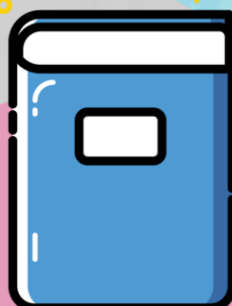
417
nouveaux
inscrits
sur la partie française

Au total :

5597
inscrits

4584
actifs


1079 **3399**
enfants adultes




2919 **1592**
femmes hommes

44 278
prêts de documents

38 475
4676 DVD **LIVRES** 1059 CD



56 170
minutes
d'apprentissage
via Skilleos,
cours en ligne



1525
transferts de
documents
via la navette électrique



106
collectivités

2. Des services adaptés au confinement

Durant le confinement, les médiathèques se sont organisées afin de continuer à offrir à leurs adhérents, notamment les plus éloignés, un service culturel de proximité. **Un accès gratuit et illimité à la plate-forme de cours en ligne et d'autoformation Skilleos a été proposé dès le mois de mars.** Plus de 5% des adhérents y sont inscrits.

D'autre part, sous l'intitulé « J'appelle, j'emprunte », le système de « click & collect » a été généralisé. Plusieurs communes (Anor, Trélon, Eppe-Sauvage) ont également mis en place un portage à domicile, pour les personnes âgées notamment. Suite à diverses réunions et formations avec les services du département, la plupart des affiches ont été réalisées en suivant le modèle du facile à lire et à comprendre.

Dans l'optique d'un plus grand maillage du territoire, notons l'ouverture du 36, nouveau lieu multi-services d'Anor, dans la lignée du concept de « troisième lieu » : médiathèque, ludothèques, périscolaire, salles associatives, espace de coworking et espace public numérique, permanences sociales... Ouvert en octobre 2020, le 36 est un véritable lieu d'accueil pour les publics de tous les âges et tous les profils.



2020 a également vu le renouvellement de deux dispositifs en partenariat avec la DRAC : le Contrat-Territoire-Lecture et le Contrat Local d'Éducation Artistique.



3. Le Contrat-territoire-lecture

Dans le cadre du CTL (Contrat-territoire-lecture) signé avec la DRAC, le réseau médi@'pass œuvre pour développer l'accès au livre dès la prime enfance, lutter contre la fracture numérique et sociale, renforcer l'aspect transfrontalier, améliorer la mobilité, développer l'éducation aux médias et à l'image.



Médi@'pass propose une « saison culturelle » divisée en plusieurs actions intercommunales (autant de publics différents) :

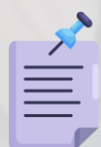
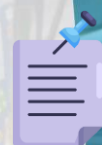


Les goûters numériques

(jeux sur tablette, initiation au codage, à l'utilisation du smartphone, etc).

Le Prix des Incorruptibles

(achat de mallettes, venue d'auteurs annulées suite au COVID, expositions de travaux scolaires)



Bébés lecteurs (journées pro, ateliers, formations, partenariats avec la MDN, spectacles pour les 0-3 ans et les spécialistes de la petite-enfance, interventions en PMI, prêts de malles de livres, en France et en Belgique)

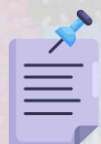
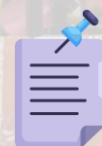
500 personnes touchées environ

La Quinzaine du conte

(représentations scolaires CM1 CM2, plus représentations tous publics et animations en médiathèque)

Plus de 650 élèves, 150 tous publics.

Représentations pour les maternelles annulées.



Les Petits Champions de la lecture (finale départementale organisée à l'écomusée, 13 participants, 75 personnes dans le public)





4. Le CLEA

La troisième année du CLÉA a été chamboulée : l'annonce du confinement a coupé le bel élan populaire initié par nos deux artistes en résidence, Aymeric Caulay et Béatrice Meunier-Déry, arrivés en janvier. Plus de 2 000 personnes avaient rencontré nos deux artistes en résidence, de janvier à mars, dont 70% de scolaires, répartis sur

17 établissements. Nos deux artistes ont repris leurs résidence fin août pour continuer les projets qui pouvaient l'être : l'habituelle grande fête de clôture qu'est la nuit des musées, prévue exceptionnellement fin novembre, n'a pu avoir lieu, mais une visite virtuelle sous forme de vidéo a été réalisée, visible sur la chaîne Youtube crée pour l'occasion.



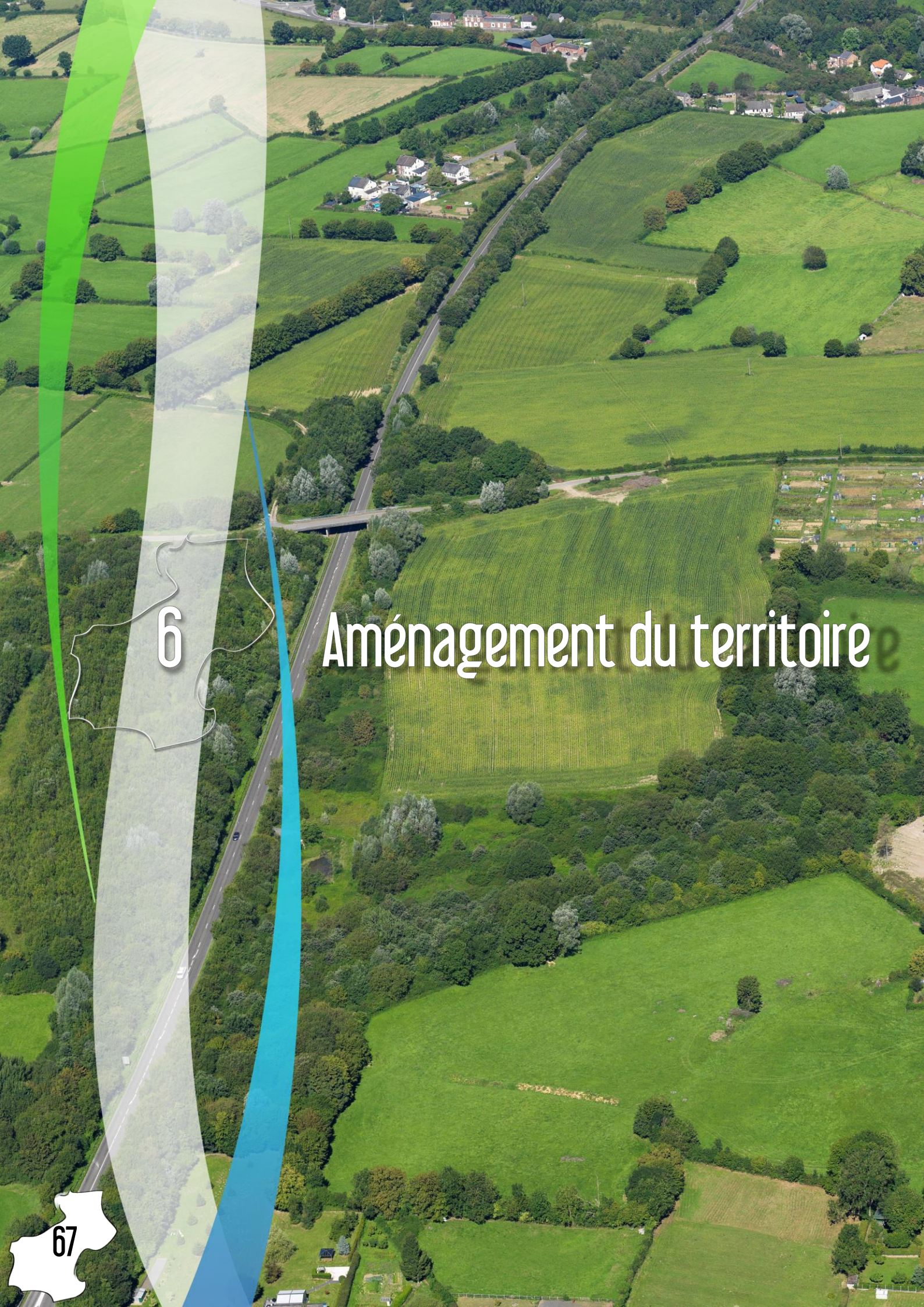
Au total, **1900 personnes identifiées** pour le CLEA + espace public non quantifiable sur 40 structures

Pour **+/-35 actions et gestes artistiques** (dont 5 projets collectifs réunissant plusieurs structures)

70% de scolaires (pour 1250 élèves et 100 parents + de 85 enseignants, répartis sur 16 établissements : 4 mater/8 élémentaires/4 collèges)

30% de non scolaires (répartis dans les domaines suivants : 7 insertion-santé / 14 culture-jeunesse / 4 tout public/ espace public)

8 communes touchées

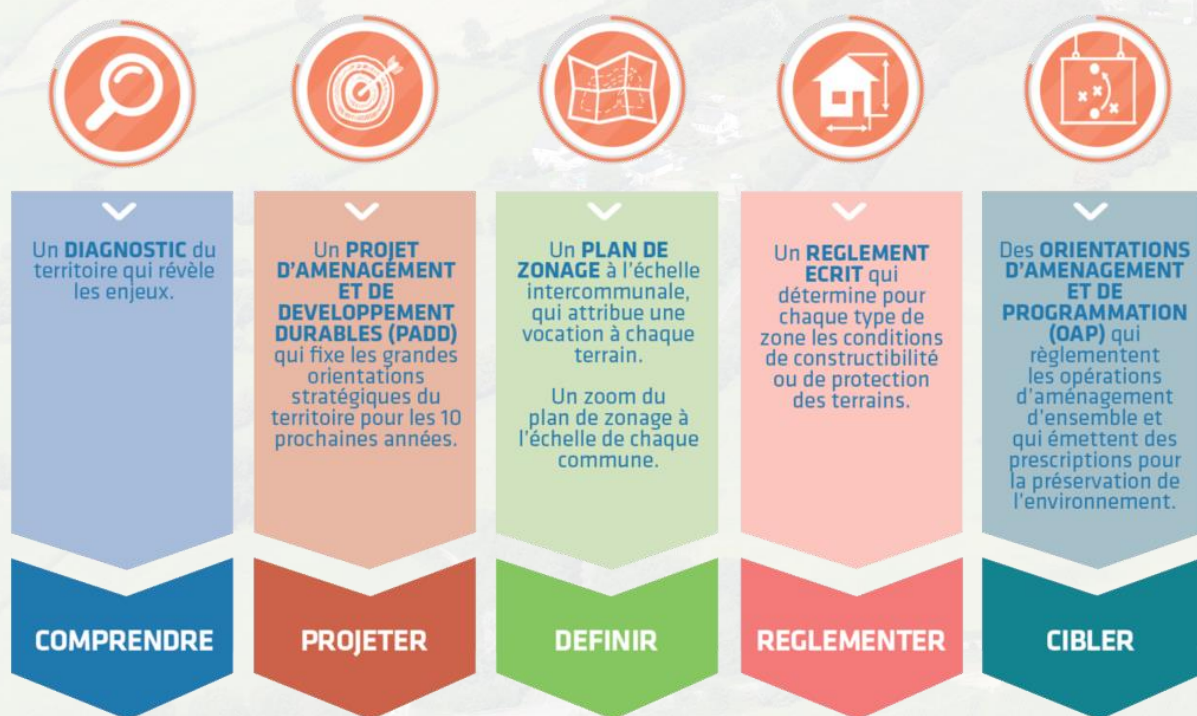
An aerial photograph of a rural landscape. A road runs vertically through the center, crossing a bridge over a small stream. The landscape is filled with green fields, some of which are planted with crops like corn. There are clusters of trees and a few small buildings or houses scattered throughout. A large, semi-transparent green and blue graphic element is on the left side, and a white outline of a region is also visible.

6

Aménagement du territoire

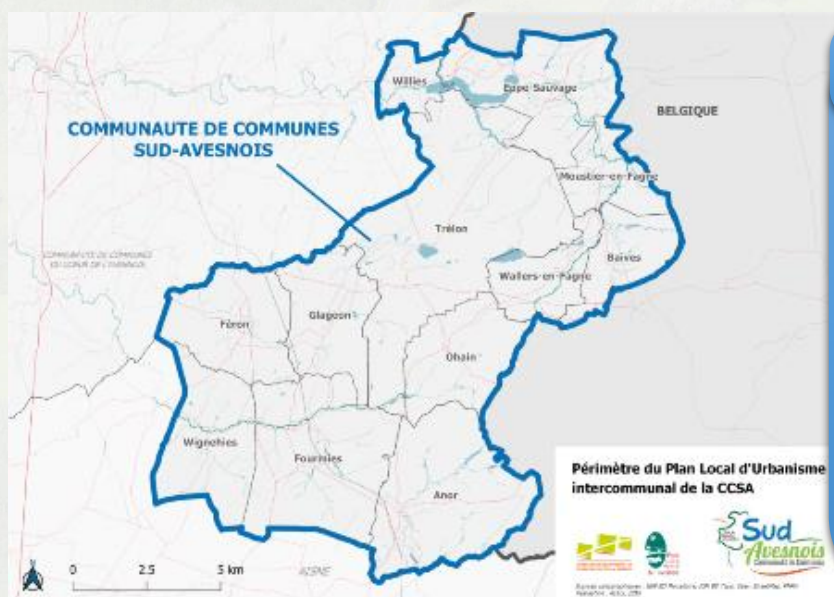


1. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Le PLUi de la CCSA couvrira, d'ici fin 2021, l'intégralité du territoire de la CCSA et se substituera aux documents d'urbanisme jusqu'alors existants à l'échelle communale. L'objectif est de faire de ce PLUi un véritable outil de projet partagé et cohérent au service du territoire et au sein duquel chacune des 12 communes s'inscrira, tout en préservant ses spécificités.

Le PLUi concerne tous les habitants de la CCSA. En effet, le zonage et le règlement de chaque zone déterminent la vocation des différents secteurs du territoire ainsi que la localisation des activités. A ce titre, un registre est mis à la disposition des habitants pendant toute la durée de la procédure dans chaque mairie et au siège de la Communauté de communes. Chacun peut donc, tout au long de l'élaboration du document, faire part de ses remarques et observations.



Pour Rappel

En 2017, la CCSA a fait le choix de s'engager « dans la voie de la gestion urbanistique à l'échelle intercommunale » en lançant la procédure de mise en œuvre du PLUi.

Trois phases de réunions publiques ont été organisées sur le territoire :



En septembre 2020, après plusieurs semaines de flou pour la CCSA (suite au départ de la chargée de projet en charge de la CCSA), la procédure de mise en œuvre du PLUI a été relancée par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre (ADUS).

Un état d'avancement a été présenté aux élus et des rencontres organisées, notamment vis-à-vis des nouveaux élus issus du dernier renouvellement des conseils municipaux.

Pour l'année 2020, les différents points d'étape ont été les suivants :

- Janvier-février 2020 : rencontre des communes de Wallers en Fagne- Trélon-Glageon et Féron sur les pièces réglementaires
- 18 et 24 février 2020 : envoi aux PPA et aux communes des documents réglementaires et plans de zonages en version V1
- 20 février : réunion avec la chambre d'agriculture pour la phase deux du conventionnement (zones à enjeux)
- 03 mars 2020 : réunion des Personnes Publiques Associées (n°2) présentation des pièces réglementaires de la stratégie urbaine (logements et économie de la PCB et du bilan de l'artificialisation).
- 03 mars 2020 : conférence Intercommunale des Maires n°5 (assistance juridique-artificialisation, règlement écrit et graphique (permis de démolir, aspect des constructions, arbitrages sur les enjeux environnementaux, présentation du guide des bonnes pratiques).
- 5 mai 2020 : rencontre en commune n°3bis : Anor-PNRA Arbitrages environnementaux
- 06 juillet 2020 : terrain DDTM-PNRA enjeux environnementaux
- Octobre 2020 : rencontre avec le VP en charge du PLUI- récupération des retours éventuels des communes et PPA sur la V1
- Novembre 2020 Décembre 2020 CIM n°6 et temps pédagogiques pour les nouvelles équipes (séminaires).

La CCSA souhaite tenir les délais fixés d'arrêt du projet fin 2021 et de l'approbation du PLUI à mi 2022.

2. GEMAPI

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) a attribué aux EPCI à fiscalité propre, la compétence ciblée « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018.

En l'absence de prise de compétence par anticipation, la représentation de la CCSA s'est appliquée automatiquement au 1^{er} janvier 2018 au sein des syndicats mixtes dont relèvent les communes du territoire.

Suite à l'arrêté préfectoral du 01 août 2019, la CCSA a validé en juin 2020 les nouveaux statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois (SMAECEA) qui étend ses compétences à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

La Communauté de Communes est désormais représentée par 8 délégués.



3. Le déploiement de la Fibre

Le déploiement de la fibre a rendu éligible plus de la moitié des habitants du Sud-Avesnois à l'horizon 2021. Il se poursuivra jusque début 2022 avec pour objectif une couverture maximale du territoire.

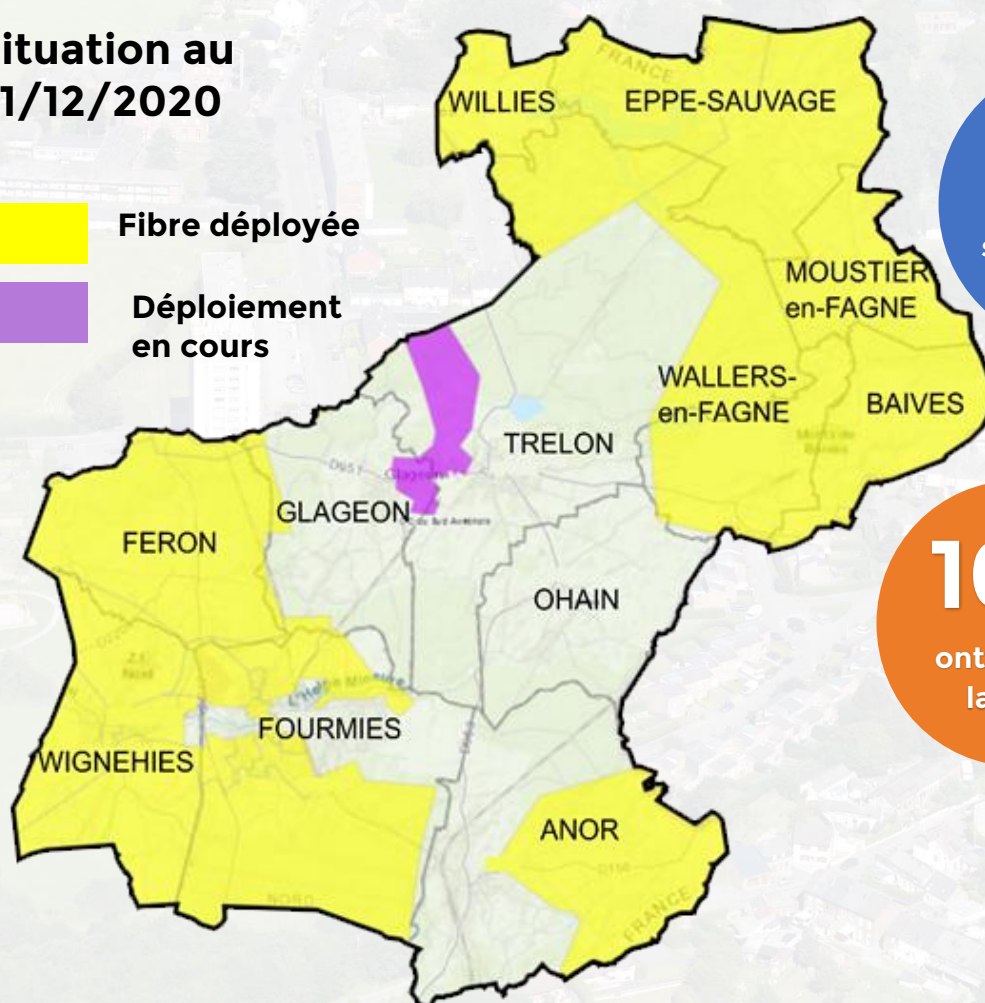
**Situation au
31/12/2020**



Fibre déployée



**Déploiement
en cours**



51%
sont éligibles

16%
ont installé
la fibre

L'accompagnement de la Communauté de Communes a permis de résoudre des problèmes d'éligibilité ou de raccordement pour **plus de 200 administrés** en 2020.

Vérifiez votre éligibilité

- Sur le site <https://capfibre.fr/> en renseignant votre adresse

Éligible ou fibré, vous rencontrez un problème?

- Contactez en priorité votre Fournisseur d'Accès Internet (FAI). En cas de non résolution par votre FAI vous pouvez contacter Capfibre au numéro vert 0800 159 162

Un dommage sur le réseau? (poteau ou câble arraché...)

- Rendez-vous sur <https://dommages-reseaux.axione.fr/dommages/NPC> pour le déclarer et pouvoir suivre sa résolution

7

Gestion des déchets

Terre de talent et d'ambition
Sud Avesnois
Communauté de Communes

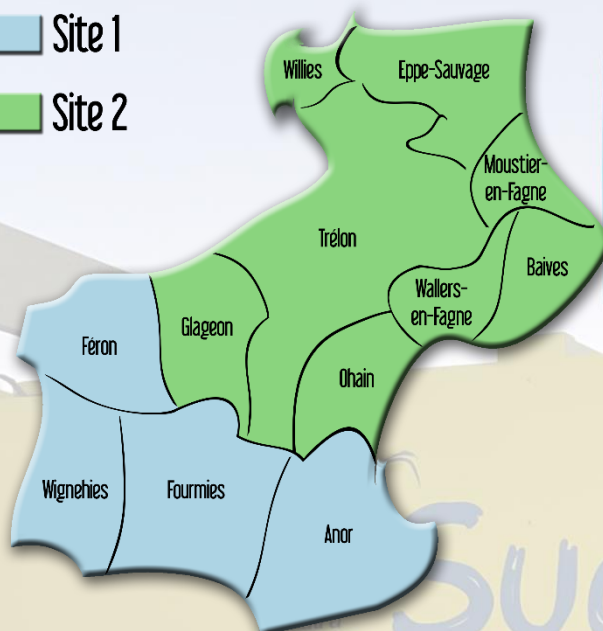


1. La collecte des déchets

La Communauté de Communes Sud-Avesnois est composée de 26 780 habitants pour 11 200 foyers, et l'élimination des déchets fait partie de ses compétences.

Le territoire est divisé en deux sites, représentant les deux anciennes intercommunalités.

Site 1
Site 2



Equipements :

Historiquement, chaque site a son propre fonctionnement dans le cadre du ramassage des déchets.

Site 1

Site 2



Le bac de tri pour les EMR* collecté chaque semaine
*Emballage Ménagers Recyclable



Le bac de collecte des emballages Collecté en alternance avec les O.M



Le verre collecté en apport volontaire :

- ✓ 7 conteneurs à verre de 3 m3 enterrés
- ✓ 31 conteneurs à verre de 3 m3 semi-enterrés
- ✓ 20 conteneurs aériens



Le bac de collecte de verre Collecté en alternance avec les O.M



Le bac des ordures ménagères collecté chaque semaine

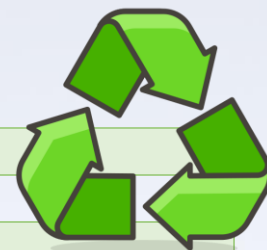


Le bac des ordures ménagères collecté chaque semaine

Tonnages :

Tonnages collectés pour 26780 hab

EMBALLAGES	1 020 T
VERRE	9 15 T
Total du tri	1 935 T
Ordures Ménagères	7 304T
Total ensemble des déchets ménagers	9 239 T

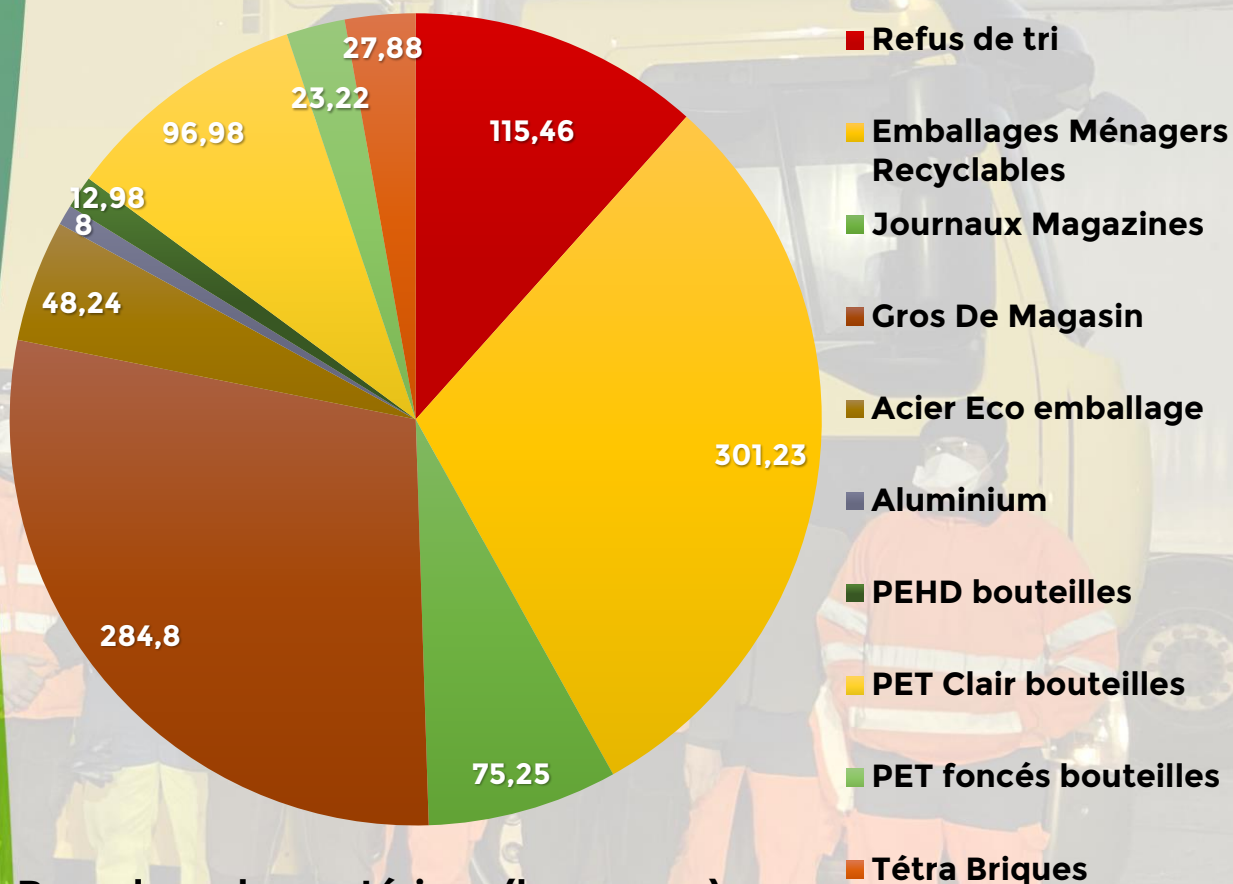


Performance par habitant

Emballages = 38.118 kg/an/hab

Verre = 34.168kg/an/hab

O.M = 273 kg/an/hab



**Recyclage des matériaux (hors verre)
en tonnage par an et par habitant**

2. Le coût de la gestion des déchets

1. Coûts de la collecte

DÉPENSES COLLECTE

Collecte salaire transport	1 213 944 €
Traitement tri et emballages	217 685 €
Traitement OM au SMIAA de la collecte + refus tri	594 575 €
TOTAL DÉPENSES COLLECTE TRAITEMENT	2 026 204 €

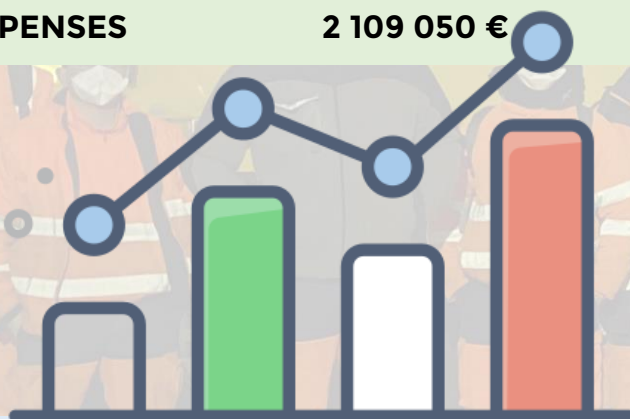
ENCOMBRANTS

Collecte	33 182 €
Traitement des déchets	
Traitement au SMIAA	3 795 €
TOTAL DÉPENSES ENCOMBRANTS	36 977 €

AUTRES DÉPENSES

Collecte encombrants porte à porte	0€
------------------------------------	----

TOTAL DES DÉPENSES	2 109 050 €
---------------------------	--------------------



RECETTES

Remboursements personnel	74 733 €
T.E.O.M.	985 841
Indemnisation assurances / autre	0 €
Redevance spéciale	235 218 €
Recette Eco-emballages	298 418 €
Verre O-I Manufacturing	14 219 €
Plastiques PAPREC	18 447 €
JRM / GDM/ cartons /acier/ALU/RDV	42 946 €
TOTAL DES RECETTES	1 352 957 €

2. Coûts des déchetteries

DÉPENSES DE BASE

TRANSPORT DES BENNES	90 780 €
TRAITEMENT DES DÉCHETS HORS INCINÉRATION	123 902 €
INCINÉRATION SMIAA	134 060 €
POSTE GARDIEN + CHAUFFEURS AMPLI ROOL	104 783 €
DIVERS FONCTIONNEMENT (assurance/taxe ...)	22 890 €

TOTAL DES DÉPENSES

476 415 €

RECETTES

FERRAILLES + BATTERIES+ CARTONS	9 715 €
D3E	12 613 €
RS PRO + CARTES	8 212 €
TOTAL DES RECETTES	30 540 €



Services Internes



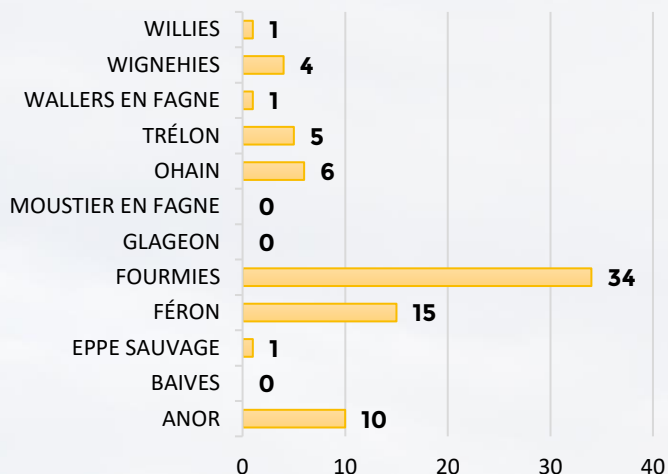
1. Les Services Techniques

Les Services Techniques ont pour mission :

-  la gestion des demandes et interventions du service festivités ;
-  la planification et la réalisation des travaux effectuées par le service commun ;
-  la gestion des travaux de maintenance en régie ;
-  la réalisation des demandes de sérigraphie ;
-  le balayage mécanisé des voiries communales et intercommunales ;
-  la gestion des contrats aidés ;
-  les transports des Restaurants du Cœur.

Les services techniques sont composés de 10 titulaires, 4 cdd, 1 apprenti, 17 contrats PEC.

NOMBRE D'INTERVENTION



2. Le Service Festivités

Ce service a pour mission de faciliter pour les mairies et associations du territoire de la CCSA, l'organisation de leurs manifestations en assurant gracieusement la mise à disposition de tables, chaises, barrières ... ainsi que le montage de structures telles que podiums, tentes, tonnelles.

Suite à la crise sanitaire liée à la Covid 19, le service n'a réalisé que 77 interventions contre 284 en 2019 soit une baisse d'activité de 73 %.

Liste sommaire du matériel :

Tentes : 2 tentes 10 x 18 - 1 tente 10 x 15 - 1 tente 10 x 5 - 3 tentes 12 x 6

Tonnelles fonctionnelles :

2 tonnelles 3 x 3

1 tonnelle 6 x 4

1 tonnelle 8 x 4

1 tonnelle 5 x 5

1 tonnelle 4,5 x 3

Podiums :

1 roulant 7,5 x 6

1 roulant 4 x 2

1 podium 12 x 7,5 (divisible en 2)

1 podium 7,5 x 10,5 (divisible en 2)



Tables Kermesse PVC : 300

Bancs Kermesse PVC : 550

Chaises PVC : 395

Chaises métal : 280

Tables Plateaux (1 plateau, 2 entretoises, 2 pieds) : 130

Barrières : 1 600



3. Le Service Commun

Ce dernier intervient dans les petites communes afin de permettre à ces dernières de réaliser à moindre coût des travaux de curage fossés ou de petits terrassements.

Ce service réalise également des travaux en régie au sein des différents sites intercommunaux (Services Techniques, déchetteries...).

Les travaux sont planifiés en début d'année sur une période de 6 mois et sont facturés aux communes à l'issue de cette période.

Matériel utilisé :

- 1 pelle hydraulique sur pneus
- 1 tracteur équipé d'une benne
- 1 camion benne



En 2020, 56 jours de curage de fossés ont été répartis entre les communes de Baives, Eppe Sauvage, Féron, Moustier en Fagne, Wallers en Fagne et Willies.

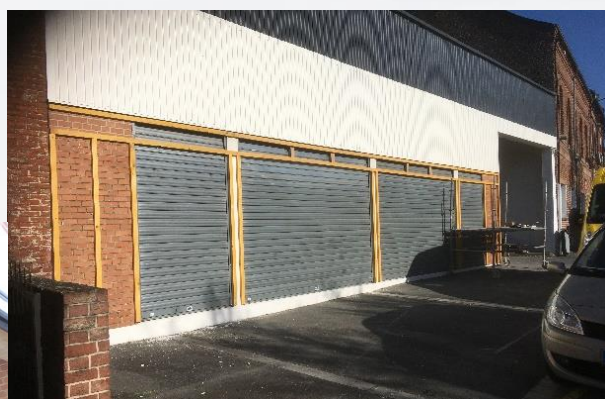
4. Le Service Réfection et Maintenance

Ce service réalise en régie, la réfection et la maintenance des différents bâtiments intercommunaux tels que le PIDE, les services Techniques, les déchetteries, les Hôtels d'Entreprises, les Maisons de Santé, les Gîtes...

L'aménagement paysager, la tonte et le fleurissement de ces divers sites incombent également à ce service.

Les réalisations de 2020 :

WIGNEHIES - Magasin Cocci Market





Services Techniques - Création d'une toiture

Pose d'une charpente et d'une couverture en Bac acier



OHAIN - Café le Franco-Belge

Réfection complète d'une chambre



Entretien des Espaces Verts



5. Le Service Sérigraphie

Le service sérigraphie conçoit et réalise des calicots, panneaux, sérigraphie de véhicules, flocage de vêtements... pour les communes du Territoire et les associations (sous couvert des Maires).

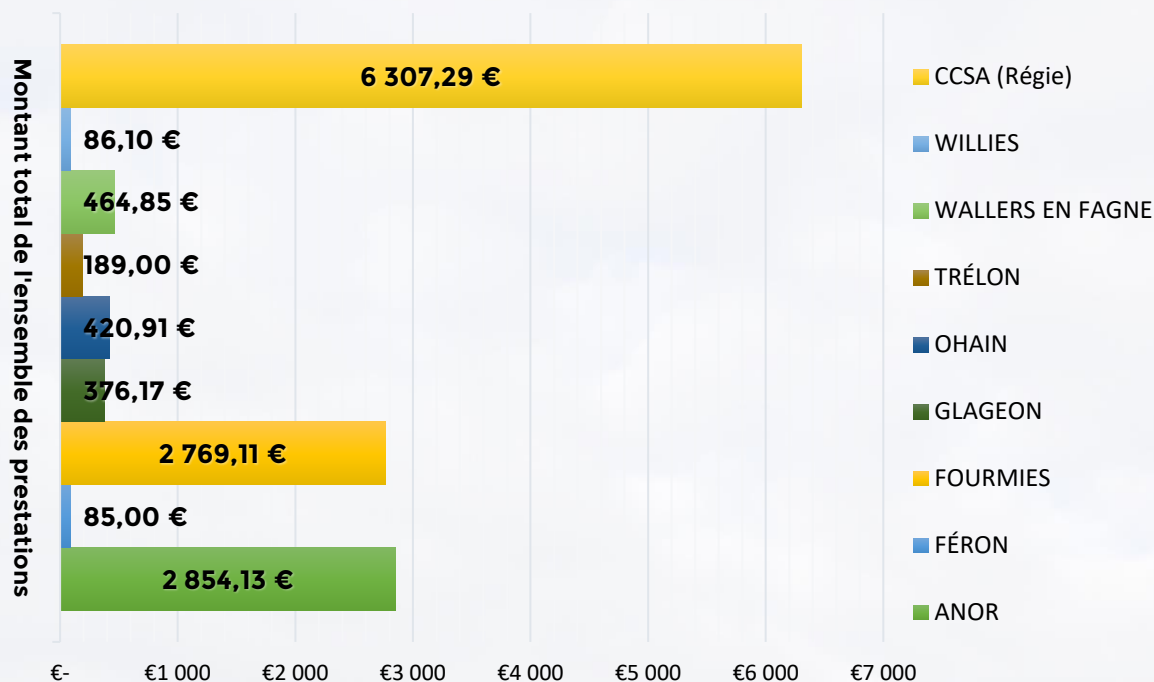
Ne sont facturées que les matières premières.

Le service est équipé du matériel suivant :

- 1 traceur d'impression et découpe ROLAND Verssa Cam VS-540I Largeur d'impression de 137 cm
- 1 traceur de découpe GRAPHTECH FC 8 600 Largeur de découpe 1 300
- 1 lamineur à froid KARLA STARTER 1400

Les réalisations de 2020 :





En raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19 qui a contraint à l'annulation de nombreuses manifestations, le service a enregistré une baisse de son activité qui a pu être en partie compensée par la réalisation de signalétiques et de marquages pour le respect des consignes sanitaires.

Quelques réalisations « Covid » :



Balayage mécanisé de voirie



La balayeuse intervient exclusivement sur les voiries communales et intercommunales.

En 2020, le balayage a été interrompu durant 6 mois suite à un contrôle de la DREAL relatif au lieu de stockage des boues de balayage non réglementaire.

Une aire de transit des boues de balayage était en cours d'homologation lors de ce contrôle.

Un prestataire privé assure le traitement de ces boues. 65 jours (455 h) de balayage ont été effectués sur 2020.

6. La gestion des Contrats Aidés

La Communauté de Communes Sud Avesnois recrute des personnes en Parcours Emploi Compétences (anciennement CAE/CUI) dans les différents services de la collectivité. Ces personnes dépendent du service Gestion des contrats aidés et sont accompagnées dans leurs démarches socioprofessionnelles.

La CCSA leur assure un parcours de formation en mobilisant le CNFPT et les structures de formation externes.

Les publics positionnés sur les PEC sont orientés par les prescripteurs suivants :

- Pôle Emploi : 22
- Cap Emploi : 4
- Réussir en Sambre Avesnois : 4

RÉPARTITION PAR COMMUNES

Communes	%	Nbre pers.
FOURMIES	23,33%	7
FOURMIES QPV	50,00%	15
ANOR	13,33%	4
OHAIN	3,33%	1
GLAGEON	3,33%	1
WIGNEHIES	6,67%	2
TOTAL	100,00%	30

Répartition Femme/Homme :

Hommes : 24 soit 80.00 % dont 4 RQTH

Femmes : 6 soit 20,00 % dont 3 RQTH

Répartition des contrats et nombre d'heures réalisées en 2020, par service :

Maisons de santé : 4 personnes pour 2 969 Heures de ménage

Service environnement : 7 personnes pour 3 048 heures

Services Techniques / Festivités : 19 personnes pour 8 499 heures.

En raison de la Covid 19, 8 postes en contrat PEC n'ont pas été remplacés.

A l'issue de leur contrat PEC, deux personnes ont été recrutées en contrat d'apprentissage et une en Contrat à Durée Déterminée.

Les Services Techniques sont également en charge du transport de denrées alimentaires pour les restaurants du Cœur des 5 antennes du territoire de la CCSA (Fourmies, Wignehies, Anor, Trélon, Glageon).

Les transports sont répartis sur deux jours le mardi pour les extérieurs et le mercredi pour Fourmies durant la campagne hivernale et un jour par semaine durant l'intercampagne.

49 déplacements ont été réalisés sur l'année 2020, pour un total de 343 Heures, 4 372 km et une consommation de 1 748 litres de carburant.







